



SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION DU PATRIMOINE DE TROIS-RIVIÈRES INC.

**MÉMOIRE CONCERNANT
LA PROBLÉMATIQUE DES
TERRAINS DE STATIONNEMENT
DANS
LES PREMIERS QUARTIERS
DE TROIS-RIVIÈRES**

DÉPOSÉ DEVANT LE

CONSEIL DE VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

PAR LA

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION DU PATRIMOINE
DE TROIS-RIVIÈRES INC.

Décembre 1997

Ce document peut être reproduit sans autorisation, à condition de mentionner la source.



**Société de conservation et d'animation
du patrimoine de Trois-Rivières inc.**

Case postale 1391

Trois-Rivières (Québec)

G9A 5L2

Téléphone: (819) 378-1088

Télécopieur: (819) 694-0846

Courrier électronique: incubateur.culturel@tr.cgocable.ca

PRÉSENTATION

Pourquoi un terrain occupé auparavant par un édifice sert-il aujourd'hui de stationnement ? Pourquoi certains terrains de stationnement sont-ils bordés de haies et de clôture attrayantes, alors que d'autres présentent l'aspect désolant d'un terrain vague ? Les locateurs de cases de stationnement sont-ils ou devraient-ils être considérés comme des commerçants ? Paient-ils la taxe d'affaires ? Comment certains citoyens, privés ou corporatifs, tel le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, peuvent-ils déstructurer les espaces bâtis qui les entourent en y implantant, de façon anarchique, des surfaces de stationnement ? En d'autres termes - dans une vision plus large - comment certains citoyens peuvent-ils prétendre «améliorer leur qualité de vie» au détriment de la qualité de vie de tout leur voisinage ? Va-t-on tolérer encore longtemps que l'on vide littéralement les premiers quartiers de leurs résidents, de leurs occupants pour mettre des terrains au service de certains *groupes de passage* (commerçants, professionnels, hommes d'affaires et leurs clientèles) ? Les premiers quartiers de Trois-Rivières sont-ils, comme certains quartiers de Montréal, destinés à ne vivre que «de 9h. à 5h.» ?

Voilà quelques-unes des questions qui ont amené récemment la Société de conservation et d'animation du patrimoine (SCAP) de Trois-Rivières à étudier attentivement le phénomène de la prolifération des terrains de stationnement dans les premiers quartiers de Trois-Rivières.

Les résultats et conclusions de cette étude¹ sont livrés dans le présent *Mémoire* que nous déposons devant le Conseil de Ville de Trois-Rivières. Nous espérons ainsi le sensibiliser quelque peu à un problème qui nous apparaît suffisamment grave pour requérir des solutions promptes et énergiques.

Décembre 1997

Diane Cousineau
Administratrice
SCAP

Daniel Robert
Président
SCAP

¹ Le travail d'inventaire a été réalisé durant l'hiver et le printemps 1997. Des données peuvent avoir changé depuis ce temps.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	3
TABLE DES MATIÈRES	5
LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES	7
INTRODUCTION	
La problématique	9
I - CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	11
1. Le territoire visé	11
2. Les critères de sélection	12
3. La lecture de l'inventaire (annexe 1) et de la carte de référence (annexe 2)	13
4. Des cas particuliers	15
II - RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE	17
1. L'ensemble du territoire visé	17
2. Classement des terrains selon le nombre de cases de stationnement	17
3. Les 16 plus grands terrains de stationnement dans le territoire visé	23
4. Les terrains de stationnement avec bordures	25
5. Les 6 plus grands terrains de stationnement sans bordures	29
III - ANALYSE DES DONNÉES	31
1. Commentaires sur l'ensemble du territoire visé	31

2. Commentaires par quartier	33
IV - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	39
ANNEXES:	45
1. L'inventaire des terrains de stationnement	47
2. La carte de référence	71

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

CHR T.-R.	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
CITF	Corporation intermunicipale de transport Les Forges
HLM	Habitation à loyer modique
OMH	Office municipal d'habitation

INTRODUCTION

Fondée en 1634, Trois-Rivières est, comme chacun sait, la deuxième plus vieille ville du pays. Comme dans toutes les vieilles villes, une grande partie de son territoire actuel a été conçue et bâtie à une époque où la marche à pied, les chevaux et les voitures hippomobiles étaient les seuls modes de transport: les rues y sont étroites, bâties serrées. C'est d'ailleurs ce qui donne un certain charme aux vieilles villes.

Dans toutes les villes, au cours des années 1930, l'accroissement démographique s'est accompagné de l'apparition de deux phénomènes importants reliés l'un à l'autre: la popularisation (ou démocratisation) de l'automobile et l'expansion du tissu urbain. La rareté du logement dans les vieilles zones de peuplement, la possibilité de se déplacer rapidement en automobile et de pouvoir habiter loin de son lieu de travail ont amené l'étalement urbain, le développement de nouveaux secteurs (résidentiels) et des villes de banlieue.

Les premiers quartiers, quant à eux, sont devenus les centres d'affaires des villes. Et, en tant que tels, il doivent absorber quotidiennement un flot important de véhicules² en provenance des nouveaux quartiers, des banlieues et des localités périphériques. Ainsi, depuis le début des années 1950, ils sont confrontés à un problème de la modernité: la multiplication des véhicules automobiles. Les beaux arbres qui bordaient les trottoirs ont été coupés pour permettre l'élargissement des chaussées des rues; des parcs de verdure ont été transformés en parcs de stationnement. À Trois-Rivières, le carré LaFosse ainsi que le marché à bois et à foin ont subi ce sort avant d'être bâti.

De nos jours, les premiers quartiers ne sont plus en mesure d'offrir les espaces suffisants au stationnement des milliers de véhicules qui s'y concentrent, tant ceux des individus qui y résident que ceux des individus qui y vont par affaires. Conséquemment, la moindre parcelle de terrain non bâti, à la suite d'une démolition ou d'un incendie, est rapidement transformée en terrain de stationnement.

Au cours des deux dernières décennies, bon nombre de personnes, de groupes ou d'organismes avisés, comme les urbanistes et les écologistes, ont multiplié les appels à la population pour l'inciter à utiliser davantage les moyens de transport en commun (autobus, métro, train), le taxi ou le co-voiturage pour réduire la concentration - et la pollution - des véhicules dans les centre-villes. Ces appels répétés semblent malheureusement avoir eu peu d'effets.

² Rappelons, ici, que la SCAP a déposé le 4 novembre 1991, devant le Conseil de Ville de Trois-Rivières, un mémoire sur *Les effets de la pollution visuelle et du trafic lourd dans le Vieux Trois-Rivières* (12 pages). Il appert que ce document est demeuré lettre morte ou, à tout le moins, que les solutions mises en oeuvre se sont avérées nettement insuffisantes.

Les trois plus anciens quartiers de Trois-Rivières (Saint-Philippe, Sainte-Cécile, Notre-Dame) n'échappent pas à ce problème. Chaque année, presque chaque mois pourrait-on dire, apparaissent soudainement, ici et là, des terrains de stationnement. Ainsi en est-il, par exemple, sur les rues Radisson, Champflour³ et Saint-Maurice: autrefois bâties en continu, prospères et achalandées, ces rues ne sont plus aujourd'hui que de simples voies de circulation, traversant un espace urbain "troué" où prolifèrent les terrains de stationnement.

Ces "trouées" intermittentes, créées par la multiplication anarchique de petits terrains (comme sur la rue Radisson), et cet effet de "zones bombardées", créées soit par l'apparition de vastes terrains de stationnement (comme sur la rue du Fleuve ou la rue Saint-Maurice) ne sont pas sans déstructurer gravement le tissu urbain des premiers quartiers. C'est cet aspect de déstructuration du bâti qui inquiète sérieusement la SCAP.

La Ville de Trois-Rivières - nous a-t-on dit - ne disposait pas d'un inventaire ou d'une carte de cette multitude de terrains de stationnement dans les premiers quartiers. Afin d'étudier le phénomène, il nous fallait donc, dans un premier temps, produire un tel inventaire (annexe 1) et une carte de référence (annexe 2). Ces deux documents nous ont permis, dans un deuxième temps, d'analyser le phénomène et d'en constater l'ampleur. Il nous a ensuite été possible de proposer quelques pistes de solution.

Notons, enfin, qu'un inventaire complet des édifices incendiés au cours des 30 dernières années et dont les terrains sont devenus des surfaces de stationnement aurait été fort utile. Certains cas de terrains non bâtis sont le résultat de feux récents et sont donc facilement identifiables, comme par exemple, les édifices de l'ancien Cinéma de Paris (ou immeuble Pinsonneault), sur la rue Saint-Maurice, et l'ancien hôtel Windsor sur la rue Champflour. Mais d'autres cas nécessiteraient une recherche pour déterminer les raisons de l'absence de bâti.

La SCAP espère vivement que ce *Mémoire* incitera le Conseil de Ville de Trois-Rivières à "prendre le taureau par les cornes" avant que les problèmes constatés ne s'aggravent encore plus.

³ Il n'est pas inutile de rappeler que la SCAP a déjà sonné l'alarme (lettre ouverte dans *Le Nouvelliste*, 10 février 1997, p. 7) au sujet des graves problèmes constatés sur la rue Champflour: incendies à répétition, démolitions, dépérissement du tissu urbain et affaiblissement du tissu social. À ce moment, elle se réjouissait que la Ville de Trois-Rivières ne permettrait pas que l'emplacement de l'ancien garage Baptist (Trois-Rivières Chevrolet), à l'angle des rues Champflour et Sainte-Louise, soit transformé en stationnement à ciel ouvert. À peine neuf mois plus tard (depuis le 15 novembre dernier), le terrain sert effectivement au stationnement des voitures...!

I

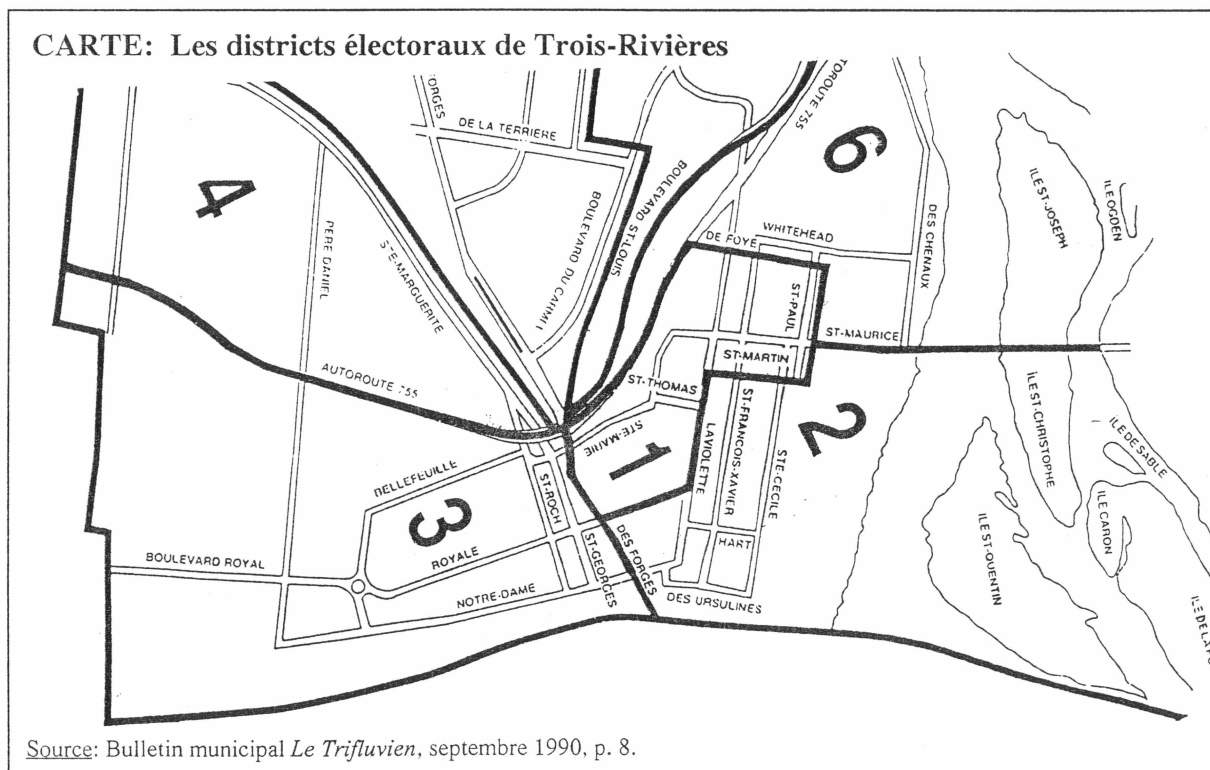
CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

1. LE TERRITOIRE VISÉ

Ainsi que le mentionne le titre, le territoire visé par ce *Mémoire* se situe dans les *premiers quartiers*, sans toutefois les couvrir entièrement. Il nous apparaissait essentiel de concentrer notre attention dans la zone la plus ancienne, celle qui nous semblait être, à prime abord, la plus affectée par la prolifération de terrains de stationnement, au détriment d'un ancien bâti aujourd'hui disparu.

Le territoire visé est délimité comme suit: le chemin de fer de ceinture longeant la rue du Fleuve, les rues Lavérendrye et Bellefeuille jusqu'au pont LeJeune, puis l'autoroute 40 (Félix-Leclerc) jusqu'à la rue Saint-Maurice, la rue Saint-Maurice jusqu'au chemin de fer de ceinture et celui-ci jusqu'à la rue du Fleuve. Il comprend les deux côtés des rues Lavérendrye, Bellefeuille et Saint-Maurice.

Nous référerons occasionnellement à la notion de *quartier*. Ici, les limites utilisées sont celles des districts électoraux (voir carte ci-dessous): Notre-Dame (1), Sainte-Cécile / Le Platon (2) et Saint-Philippe (3).



2. LES CRITÈRES DE SÉLECTION

L'inventaire des terrains de stationnement (annexe 1) a été réalisé *in situ*, de façon oculaire, sans aucun autre outil que du papier, un crayon et un fond de carte. Les terrains n'ont pas tous été retenus; deux critères ont présidé à la sélection: la **visibilité** et la **superficie**.

Aucun document (plan cadastral, plan de zonage, etc.) ni aucun instrument de mesure n'ayant servi à appuyer objectivement la rétention ou l'exclusion d'un terrain, il va de soi qu'il s'agit ici d'un jugement subjectif qui, dans certains cas, pourrait prêter à discussion suivant l'importance que l'on souhaite accorder à l'un ou l'autre des critères.

2.1 La visibilité

Le terrain de stationnement doit être visible de la rue: ce sont ces terrains qui ont un effet déstructurant sur l'espace bâti. Par conséquent, les terrains de stationnement non visibles, dissimulés à l'arrière d'un bâtiment ou donnant sur une ruelle n'ont pas été retenus, pas plus que les stationnements intérieurs, étagés (comme le Stationnement Badeaux) ou souterrains (comme celui de l'édifice Place La Mauricie, anciennement magasin Pollack).

Toutefois, lorsqu'un terrain de stationnement situé à l'arrière d'un bâtiment donne sur une rue (cas des bâtiments situés sur les coins de rues), il ne sera généralement pas retenu, à moins que son impact visuel soit important. Ainsi, le terrain situé à l'arrière du palais de justice a été retenu.

Enfin, les anciennes cours d'école primaires et secondaires maintenant utilisées comme terrains de stationnement sont comptabilisées. C'est le cas, par exemple, de l'école Saint-François-Xavier (à l'angle des rues Sainte-Ursule et Saint-François-Xavier), maintenant destinée à une clientèle adulte, et de l'école Jardin de l'Enfance (angle Notre-Dame/Saint-Pierre) devenue une résidence pour personnes âgées.

2.2 La superficie

La surface d'un terrain de stationnement doit être suffisamment grande pour supporter une habitation (évaluation oculaire approximative). Les divisions de lot ne sont pas considérées ici.

En considération de ce critère, certains terrains de stationnement situés devant un édifice ont été retenus même si, logiquement, un autre édifice n'y serait pas construit. C'est le cas, par exemple, des terrains n° 108 (optométristes Morin & Dessureault) et n°s 126, 127, 128 et 129 (anciennes maisons bourgeoises et ancien couvent) sur la rue Bonaventure.

3. LA LECTURE DE L'INVENTAIRE ET DE LA CARTE DE RÉFÉRENCE

3.1 La couleur

La couleur, sur la carte de référence (annexe 2), indique les terrains de stationnement retenus dans l'inventaire (annexe 1).

La couleur orangée: indique la présence d'un terrain de stationnement à usage privé ou public (voir 3.3 ci-dessous).

La couleur jaune: indique la présence d'une surface utilisée par une entreprise (commerciale, industrielle, de service) dans le cadre de ses opérations normales, par exemple: pour le chargement et le déchargement de véhicules de transport, l'entreposage de marchandises ou de machinerie, etc. Ces surfaces ont été retenues dans l'inventaire car, en plusieurs endroits, elles amplifient "l'effet de bombardement" des terrains de stationnement. Cependant, elles sont comptabilisées à part.
Exemples: les surfaces de la Crémierie de Trois-Rivières (n° 85) et des stations-services.

3.2 La numérotation

Un numéro (N°) est attribué à chacun des terrains de stationnement et surfaces d'entreprise. Ce numéro sert à les repérer dans l'inventaire (annexe 1) et à les localiser sur la carte de référence (annexe 2). Notons, de plus, que ce numéro n'a aucun lien avec le cadastre officiel; ici, comme dans la superficie des surfaces, les divisions de lot ne sont pas considérées.

Pour une lecture facile de la carte et un repérage rapide, nous avons numéroté de gauche à droite les terrains de stationnement et surfaces d'entreprises de façon continue dans quatre secteurs:

- 1 à 61 : le quartier Saint-Philippe
(sud-ouest de la rue des Forges);
- 62 à 81 : à proximité de la gare intermodale
(partie nord-ouest du quartier Notre-Dame);
- 82 à 141 : paroisse Immaculée-Conception et centre-ville
(partie sud-est du quartier Notre-Dame et partie sud du quartier Sainte-Cécile/Le Platon);
- 142 à 205 : nord-est de la rue Laviolette
(petite partie du quartier Notre-Dame et la paroisse Sainte-Cécile).

3.3 Les types de terrain de stationnement

Un terrain de stationnement peut être d'usage privé (Pr) ou public (Pu). Aux fins du présent *Mémoire*, nous entendons par:

Terrain de stationnement privé: un terrain qui est ou semble destiné à un usage privé et permanent et qui est ou semble **accessible avec une autorisation préalable**. Ce terrain porte généralement une affiche ("Stationnement privé", "Détenteurs de vignettes seulement", "Résidents seulement") ou est accolé à un bâtiment résidentiel. Il peut être gratuit ou à péage (location au mois ou à l'année).

Terrain de stationnement public: un terrain qui est **accessible sans autorisation préalable**, pour un usage temporaire. Il peut être gratuit ou à péage. Les terrains de stationnements destinés à la clientèle de commerces et d'entreprises, de même que les stationnements avec parcomètres sont de ce type.

Le classement de chaque terrain (colonne 4 de l'inventaire à l'annexe 1) a été fait visuellement, sans vérification auprès des propriétaires.

3.4 Le nombre de cases de stationnement (Qt)

Aux fins du présent *Mémoire*, nous entendons par:

Case de stationnement: l'espace nécessaire et suffisant pour le stationnement d'un véhicule automobile.

Le nombre de cases de stationnement (Qt) donné dans l'inventaire (colonne 5 de l'annexe 1) en regard de chaque terrain retenu est un dénombrement qui a pour but de donner un ordre de grandeur, une idée de la superficie d'un terrain de stationnement. Il indique le nombre possible de cases de stationnement, mais toutes les cases ne sont pas nécessairement réellement utilisées.

Dans certains cas, ce nombre est précis puisque des lignes délimitant les cases sont tracées sur le revêtement d'asphalte ou, encore, des nombres ont été fournis par des gardiens. C'est le cas des terrains de l'hôtel Delta (n° 37), de l'édifice à bureaux Capital (n° 186) et du palais de justice (n° 176).

Dans d'autres cas, il est très approximatif: la superficie a été évaluée oculairement et un dénombrement a été fait avec ou sans la présence de véhicules. L'accumulation de neige a parfois gêné l'évaluation.

3.5 Les bordures (clôtures/lisières paysagées)

L'inventaire signale la présence de clôtures décoratives et de lisières paysagées (colonnes 6 et 7 de l'annexe 1). Cependant, seuls les aménagements qui présentent un minimum d'esthétisme (jugement subjectif) sont comptabilisés. Ainsi, une simple clôture utilitaire de broche ne sera pas retenue, alors qu'une clôture de fer forgé ouvragé sera considérée "esthétique".

Quelques aménagements autres que des clôtures ou lisières ont été retenus parce qu'ils délimitent et embellissent l'entrée de l'aire de stationnement: c'est le cas de tous les terrains des HLM du quartier Sainte-Cécile/Le Platon et de celui du restaurant L'Ambiance/ bar Le Cabarin (n° 138) à l'angle des rues Bonaventure et Notre-Dame.

4. DES CAS PARTICULIERS

Certains terrains ont dû être exclus de l'inventaire parce qu'ils ne rencontraient pas les critères de sélection retenus au départ (visibilité et superficie), en dépit de leur impact visuel manifeste. Nous croyons opportun de signaler des cas particuliers qui n'en sont pas moins des objets de préoccupation dans un contexte de déstructuration du bâti:

4.1 Le terrain de l'ancien magasin Bonaprix

Situé à l'angle des rues Champlain et Saint-Georges, ce terrain est aujourd'hui inutilisé puisque le magasin est fermé. Il ne s'agit plus, à proprement parler, d'un terrain de stationnement. Des blocs de ciment en interdisent l'accès. On ne connaît pas l'utilisation future de ce terrain, mais son état actuel est désolant.

4.2 Le terrain du Club de curling de Trois-Rivières

Le cas du terrain de stationnement longeant l'édifice du Club de curling de Trois-Rivières (630 rue Sainte-Ursule) est similaire à celui de l'ancienne École des métiers (voir à la page suivante).

4.3 Le terrain en façade de l'ancienne École des métiers

Ce terrain de la rue Saint-François-Xavier, entre des Commissaires et de Tonnancour, n'a pas été retenu parce que, de toute évidence, un édifice ne pourrait être construit devant l'ancienne École des métiers. Autrefois parterre devant l'édifice, ce terrain, non aménagé et d'une superficie relativement importante, enlaidit considérablement la rue Saint-François-Xavier.

4.4 Deux terrains près de l'angle Saint-François-Xavier et des Ursulines

Deux terrains situés près de l'angle des rues Saint-François-Xavier et des Ursulines n'ont pas été retenus parce qu'ils sont situés derrière des bâtiments construits sur un coin de rue: l'un est derrière le 835 rue des Ursulines, l'autre derrière l'église anglicane Saint-James. Ces deux terrains sont toutefois très visibles sur la rue Saint-François-Xavier.

II

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE (COMPILATION DES DONNÉES)

1. L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE VISÉ

TABLEAU 1 - Nombre de terrains de stationnement et surfaces d'entreprise inventoriés:

	Nombre	%
Terrains de stationnement publics	51	30 %
Terrains de stationnement privés	119	70 %
Total : terrains de stationnement	170	100 %
Cases de stationnement	5 075	
Terrains avec bordure (clôture/lisière paysagée)	58	34 %
Surfaces d'entreprise	35	
Total (170 terrains de stationnement publics et privés + 35 surfaces d'entreprise)	205	

2. CLASSEMENT DES TERRAINS SELON LE NOMBRE DE CASES DE STATIONNEMENT

Le nombre de cases par terrain de stationnement est très variable (voir les tableaux 2 et 3 aux pages 19 à 23): il s'étend de 3 à 572. Les discontinuités marquées dans leur fréquence statistique nous ont permis de diviser ces nombres en trois classes:

1^{ère} classe:

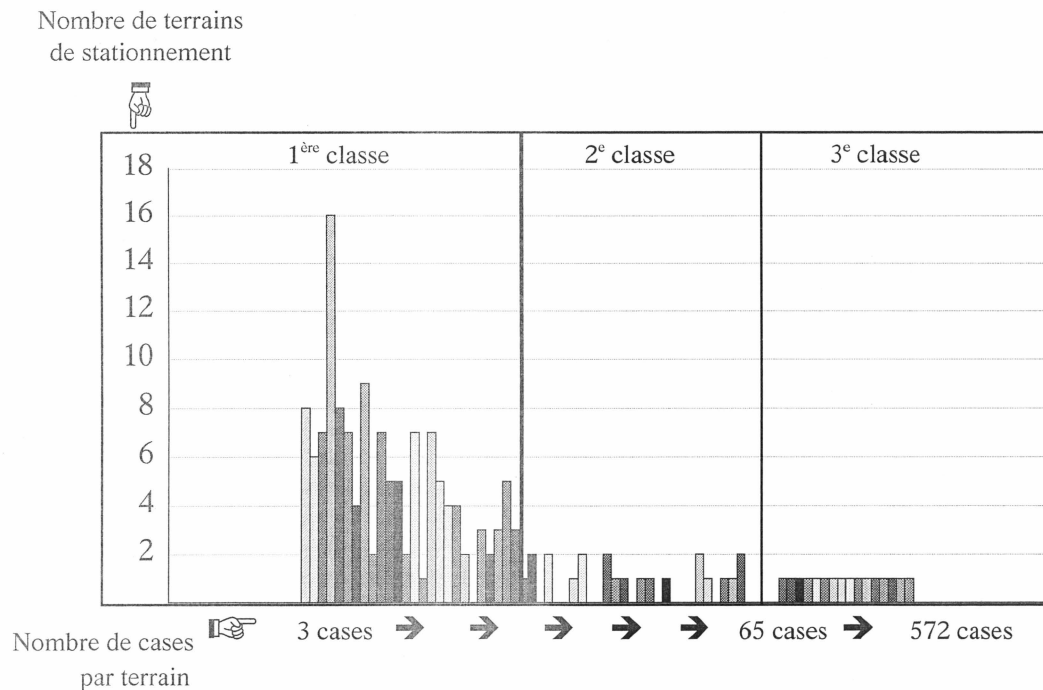
La 1^{ère} classe regroupe les terrains qui comptent de trois (3) à vingt-huit (28) cases de stationnement: 132 terrains ou 78% de l'ensemble se retrouvent dans cette classe. Les fréquences varient de un (1) à neuf (9) terrains par catégorie. On note toutefois une pointe nettement marquée pour les terrains de 6 cases avec 16 terrains de stationnement.

2^e classe:

La 2^e classe regroupe les terrains qui comptent de 29 à 65 cases: 22 terrains de stationnement ou 13% s'y retrouvent. Aucun nombre de cases ne se démarque des autres.

3^e classe:

La 3^e classe regroupe les terrains les plus vastes, ceux qui comptent 66 cases et plus: 16 terrains de stationnement ou 9% s'y retrouvent. On ne compte qu'un seul terrain par nombre de cases, mais ce nombre varie de 66 à 572. Cette classe présente donc un profil de fréquences très irrégulier.



Les données ci-dessus sont présentées dans le tableau suivant:

TABLEAU 2 - Classement des terrains selon le nombre de cases de stationnement

CLASSE	Nombre de cases de stationn.	Nombre de terrains	%
1 ^{ère}	3 à 28	132	78 %
2 ^e	29 à 65	22	13 %
3 ^e	66 et +	16	9 %
Total:		170	100 %

Ce qui peut être représenté graphiquement de la façon suivante:

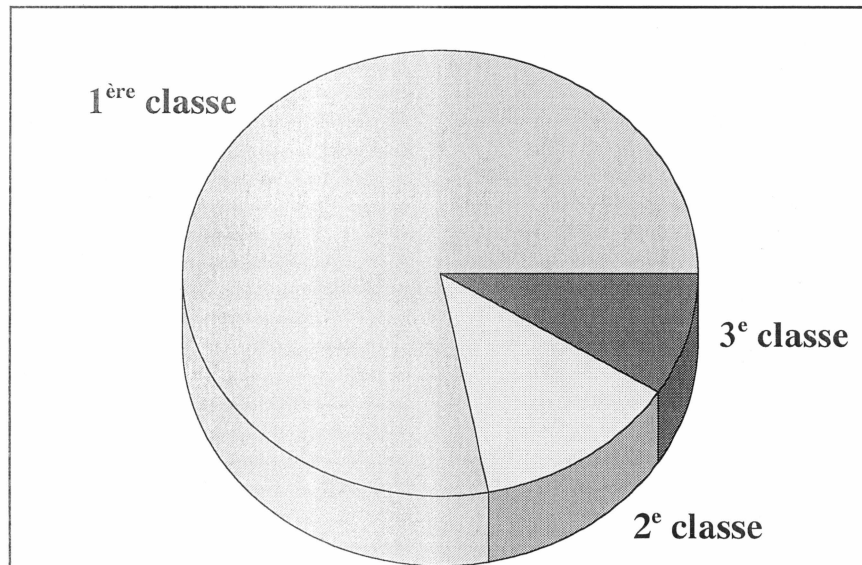


TABLEAU 3 - Nombre de cases par terrain de stationnementTableau 3.1: Terrains de la 1^{ère} classe:

Nombre de cases par terrain	Fréquence (nombre de terrains)	Fréquence cumulée	% cumulé
3	8	8	4,6
4	6	14	8,1
5	7	21	12,2
6	16	37	21,7
7	8	45	26,4
8	7	52	30,5
9	4	56	32,9
10	9	65	38,2
11	2	67	39,4
12	7	74	43,5
13	5	79	46,4
14	5	84	49,4
15	2	86	50,5
16	7	93	54,7
17	1	94	55,2
18	7	101	59,4
19	5	106	62,3
20	4	110	64,7
21	4	114	67
22	2	116	68,2
23	0	-	-

24	3	119	70,0
25	2	121	71,1
26	3	124	72,9
27	5	129	75,8
28	3	132	77,6

Tableau 3.2: Terrains de la 2^e classe:

Nombre de cases par terrain	Fréquence (nombre de terrains)	Fréquence cumulée	% cumulé
29	1	133	78,2
30	2	135	79,4
31	0	-	-
32	2	137	80,5
33	0	-	-
34	0	-	-
35	1	138	81,1
36	2	140	82,3
37	0	-	-
38	0	-	-
39	2	142	83,5
40	1	143	84,1
41	1	144	84,7
42	0	-	-
43	1	145	85,2

44	1	146	85,8
45	0	-	-
46	1	147	86,4
47	0	-	-
48	0	-	-
49	0	-	-
50	2	149	87,6
51	1	150	88,2
52	0	-	-
53	1	151	88,8
54	1	152	89,4
55	2	154	90,5

Tableau 3.3: Terrains de la 3^e classe:

Nombre de cases par terrain	Fréquence (nombre de terrains)	Fréquence cumulée	% cumulé
66	1	155	91,1
75	1	156	91,7
80	1	157	92,3
89	1	158	92,9
96	1	159	93,5
100	1	160	94,1
101	1	161	94,7
117	1	162	95,2
128	1	163	95,8

130	1	164	96,4
165	1	165	97,0
170	1	166	97,6
189	1	167	98,2
200	1	168	98,8
211	1	169	99,4
572	1	170	100

3. LES 16 PLUS GRANDS TERRAINS DE STATIONNEMENT DANS LE TERRITOIRE VISÉ:

Les 16 terrains de stationnement de la 3^e classe (donnés dans le tableau 3.3 ci-dessus) se distinguent nettement de ceux des deux premières classes par leur visibilité beaucoup plus grande. Le tableau suivant les identifie par ordre de grandeur:

TABLEAU 4 - Identification des 16 terrains de la 3^e classe:

Note: Dans ce tableau, l'astérisque (*) indique qu'il s'agit d'un terrain de stationnement avec une bordure (clôture/lisière paysagée).

Nombre de cases par terrain	Bor-dure	Propriétaire ou usager	N°	Localisation du terrain de stationnement
66		Papeterie Tripap	185	Rue Hertel
75		CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	130	Entrées rues Sainte-Geneviève et Sainte-Julie
80	*	Séminaire Saint-Joseph (Centre Marcotte)	152	Rue Saint-François-Xavier
89	*	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	94	Entrée rue Saint-Thomas

96	*	Ursulines de Trois-Rivières (Collège Marie-de-l'Incarnation)	194	Entrée rue Hart
100		Complexe Saint-Maurice (Marché aux puces)	149	Rue Saint-Maurice
101		Centre de formation Saint-François-Xavier	145	Rue Saint-François-Xavier
117	*	Journal <i>Le Nouvelliste</i> et imprimerie TR Offset	4	Rue Bellefeuille
128	*	Palais de justice	176	Rue Saint-François-Xavier, de la rue Hart à la rue de Tonnancour
130	*	Commerce Phar-Escomptes Jean-Coutu	26	Rue Saint-Roch
165	*	Édifice à bureaux Capitanal (Gouvernement du Québec)	186	Rue Saint-François-Xavier
170	*	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	111	Entrées rues Saint-Prosper et Sainte-Geneviève
189		Regroupement des bingos de Trois-Rivières	150	Rue Saint-Maurice
200		CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	97	Rue Sainte-Julie, face à l'établissement hospitalier
211	*	Hôtel Delta et Centre de congrès	37	Entre les rues Saint-Georges et Saint-Roch
572	*	Centre d'achats Super Carnaval	143	Rue Saint-Maurice

4. LES TERRAINS DE STATIONNEMENT AVEC BORDURES

Parmi les 170 terrains de stationnement dans le territoire visé, seulement 58 sont bordés d'une clôture ou lisière paysagée:

- 9 (dont 3 de la 3^e classe) dans le quartier Saint-Philippe,
- 15 (dont 3 de la 3^e classe) dans le quartier Notre-Dame,
- 34 (dont 4 de la 3^e classe) dans le quartier Ste-Cécile / Le Platon.

58 terrains dans l'ensemble du territoire visé.

TABLEAU 5 - Identification des terrains bordés par une clôture/lisière, par quartier:

(par ordre de numéros de référence cartographique)

Tableau 5.1: Identification des terrains bordés par une clôture/lisière dans le quartier Saint-Philippe:

Nombre de cases de stationn.	Propriétaire ou usager	N°	Type	Localisation du terrain de stationnement
117	Journal <i>Le Nouvelliste</i> et TR Offset	4	Pr	Rue Bellefeuille
44	Édifice La Fabrique (anciennement Lampron Shirt)	5	Pr	Angle des rues Bellefeuille et Saint-Roch
27	Église Saint-Philippe	23	Pu	Rue Bureau
12	Résidence Louis-Denoncourt	24	Pr	Angle des rues Bureau et Royale
21	Résidence Louis-Denoncourt	25	Pr	Angle des rues Saint-Roch et Royale
130	Commerce Pharm-Escomptes Jean Coutu	26	Pu	Entrée rue Saint-Roch
54	Édifice de Léry	29	Pu	Angle des rues des Forges et Saint-Olivier
211	Hôtel Delta et Centre de congrès	37	Pu	Entre les rues Saint-Georges et Saint-Roch
53	Édifice à bureaux Bourg du Fleuve	61	Pr	Rue Saint-Antoine, entre les rues Craig et du Fleuve

Tableau 5.2: Identification des terrains bordés par une clôture/lisière dans le quartier Notre-Dame:

Nombre de cases de stationn.	Propriétaire ou usager	N°	Type	Localisation du terrain de stationnement
55	Canadian Pacific Railway	66	Pr	Rue Nérée-Duplessis
89	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	94	Pr	Rue Saint-Thomas, angle Champflour
8	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	95	Pr	Rue Champflour, près de l'angle Sainte-Louise
16	Conservatoire de musique (ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague)	103	Pr	Rue Radisson
19	Ville de Trois-Rivières (stationnement public)	110	Pu	Angle des rues Niverville et Saint-Olivier
170	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	111	Pr	De la rue Saint-Prosper à la rue Sainte-Geneviève
20	Édifice à bureaux (Chirurgivision, etc.)	114	Pu	Angle des rues Laviolette et Sainte-Geneviève
27	Édifice à bureaux Place Royale	120	Pu	Angle des rues Royale et des Volontaires
30	Caisse populaire de Trois-Rivières	124	Pu	Rue Royale, de Radisson à Bonaventure
28	Bar-café terrasse Le Bistro	125	Pu	Rue Bonaventure
7	Groupe Medi-Ressources	126	Pu	506 rue Bonaventure
6	Clinique de chirurgie esthétique	127	Pu	490 rue Bonaventure
12	Gîte du Petit Couvent / Centre de santé Pauline Gagnon	128	Pu	466 rue Bonaventure
24	Édifice à appartements Place du Centre	132	Pr	Rue Laviolette, entre Royale et Sainte-Geneviève
572	Centre d'achats Super Carnaval	143	Pu	Rue Saint-Maurice

Tableau 5.3: Identification des terrains bordés par une clôture/lisière dans le quartier Sainte-Cécile / Le Platon:

Nombre de cases de stationn.	Propriétaire ou usager	N°	Type	Localisation du terrain de stationnement
40	Évêché de Trois-Rivières et paroisse de l'Immaculée-Conception	133	Pr	Entre l'ancienne rue de l'Évêque et la rue Hart
18	Emplacement de l'ancien édifice à bureaux de Ginette Bourque (135-137 rue Radisson), incendié	137	Pr	Jouxtant l'édifice Ameau, rue Radisson Sud
24	Restaurant L'Ambiance et bar Le Cabarin	138	Pu	Angle des rues Notre-Dame et Bonaventure
80	Séminaire Saint-Joseph (aréna Centre Marcotte)	152	Pu	Rue Saint-François-Xavier
15	OMH, Résidence Laurent-Vigneault	153	Pr	800, rue Saint-François-Xavier
29	Édifice à appartements	155	Pr	Rue Sainte-Ursule
11	Ville de Trois-Rivières	157	Pu	Rue Sainte-Ursule
19	École Saint-Paul	159	Pr	Rue Saint-Paul, contigu au parc Lemire
50	Salon funéraire J.D. Garneau	160	Pu	De la rue Saint-Paul à la rue Sainte-Cécile, angle Charlevoix
19	OMH, Résidence Jacqueline-Pellerin	162	Pr	Rue Saint-Paul, face à la rue du Collège
55	Ville de Trois-Rivières (stationnement public)	165	Pu	Rue Saint-Paul
22	Palais de justice	175	Pr	Rue de Tonnancour
128	Palais de justice	176	Pu	Rue Saint-François-Xavier, de la rue Hart à la rue de Tonnancour
10		177	Pr	745 rue de Tonnancour
6	OMH	179	Pr	Nord-ouest du parc Sainte-Cécile, rue Saint-Paul
4	Édifice à logements (HLM)	180	Pr	Angle des rues Saint-Paul et Hart

16	OMH	183	Pr	En face du parc Sainte-Cécile, rue Saint-Paul
165	Édifice à bureaux Capitanal	186	Pu	Rue Saint-François-Xavier, de l'ancienne rue des Prisons à la rue Saint-Pierre
17	Résidence Le Jardin (ancienne école Jardin de l'Enfance, des Filles de Jésus)	187	Pr	Angle des rues Saint-Pierre et Laviolette
16	Clinique podiatrique de la Mauricie	189	Pr	143, rue Saint-François-Xavier
13	Habitations populaires Desjardins	190	Pr	Rue Saint-Louis
20	Centre de bénévolat du Trois-Rivières Métropolitain	192	Pr	Angle de la rue Saint-François-Xavier et de la terrasse Turcotte
14	OMH, Résidence Marie-de-l'Incarnation	193	Pr	Rue Saint-François-Xavier, angle Saint-Pierre
96	Ursulines de Trois-Rivières	194	Pr	Rue Sainte-Cécile, angle Hart
21	Ursulines de Trois-Rivières	195	Pr	Rue des Ursulines, angle Sainte-Cécile
3	OMH	196	Pr	Jouxtant le 315 rue Saint-Paul
10	OMH	197	Pr	Jouxtant le 265 rue Saint-Paul
6	OMH	198	Pr	Jouxtant le 630-632 rue Saint-Benoît
12	OMH	199	Pr	Rue Hertel, près de Hart
12	OMH	200	Pr	En face du 265 rue Saint-Paul
6	OMH	201	Pr	Jouxtant le 245 rue Hertel, face au parc Hertel
4	OMH	202	Pr	Jouxtant le 181 rue Hertel
6	OMH	203	Pr	Jouxtant le 100-106 rue Saint-Paul
3	OMH	204	Pr	Jouxtant le 100-106 rue Saint-Paul, près de l'angle des Ursulines

5. LES 6 PLUS GRANDS TERRAINS DE STATIONNEMENT SANS BORDURES

Les six (6) plus grands terrains de stationnement qui n'ont pas de bordure (clôture/lisière) sont donnés dans le tableau suivant:

TABLEAU 6 - Terrains de la 3^e classe sans bordure (clôture/lisière paysagée):

Nombre de cases de stationn.	Propriétaire ou usager	N°	Localisation du terrain de stationnement
200	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	97	Rue Sainte-Julie, face au centre hospitalier
75	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	130	Entrées rues Sainte-Geneviève et Sainte-Julie
101	Centre de formation Saint-François-Xavier	145	Rue Saint-François-Xavier, angle Saint-Martin
100	Complexe Saint-Maurice (Marché aux puces)	149	Rue Saint-Maurice
189	Regroupement des bingos de Trois-Rivières	150	Rue Saint-Maurice
66	Papeterie Tripap	185	Rue Hertel

III

ANALYSE DES DONNÉES

1. COMMENTAIRES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE VISÉ

1.1 Une zone particulièrement affectée

L'observation du territoire visé par cette étude fait voir, au premier coup d'oeil, une grande zone "bombardée" de terrains de stationnement, incluant des surfaces d'entreprise. Cette zone se situe entre l'autoroute 40 (Félix-Leclerc), la rue Laviolette, la rue Royale et la rue Saint-Roch, c'est-à-dire en majeure partie dans la moitié sud du quartier Notre-Dame.

On y remarque d'abord de grands terrains de stationnement de la 3^e classe appartenant: au CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph, à l'hôtel Delta/Centre de congrès, au commerce Pharm-Escomptes Jean Coutu, ainsi qu'une vaste surface d'entreprise, la Crèmerie des Trois-Rivières.

Les terrains de stationnement de l'hôtel Delta/Centre de congrès et du commerce Pharm-Escomptes Jean Coutu sont entourés d'aménagements paysagés qui atténuent légèrement leur impact visuel; quant aux six surfaces de stationnement appartenant au CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph, on y retrouve des aménagements seulement sur les rues Saint-Prosper, Champflour et Saint-Thomas (ici, seulement une clôture).

Les rues qui sont gravement affectées par l'effet de déstructuration à l'intérieur de cette zone sont:

- la rue du Fleuve,
- la rue Saint-Georges,
- la rue Saint-Olivier, entre Saint-Georges et Niverville,
- la rue des Volontaires,
- la rue Radisson Nord,
- la rue Champflour,
- la rue Saint-Denis, entre des Forges et Bonaventure,
- la rue Sainte-Marie.

1.2 Les grands propriétaires sur l'ensemble du territoire visé

Le centre d'achats Super Carnaval et le CHR T.-R. sont les deux plus gros propriétaires de terrains de stationnement dans le territoire visé, avec des nombres presque équivalents de cases: 572 pour le premier et 569 pour le second.

L'impact des terrains de ces deux propriétaires sur l'espace bâti est toutefois différent: le centre d'achats Super Carnaval possède un terrain d'un seul tenant (n° 143) dont l'impact se fait sentir sur un long tronçon de la rue Saint-Maurice, tandis que le CHR T.-R. disloque le quartier dans lequel il se situe avec de multiples terrains qui s'insèrent dans le bâti: quatre (4) grands (n°s 94, 97, 111 et 130) et deux plus petits (n°s 95 et 98).

Le troisième plus gros propriétaire est l'Hôtel Delta/Centre de congrès. Ici, cependant, le nombre de cases (211) est de 63% moindre que celui des deux plus gros. Le terrain est bien aménagé sur son pourtour, la Ville de Trois-Rivières l'y ayant obligé par règlement de zonage.

Enfin, le Regroupement des bingos de Trois-Rivières (n° 150) occupe le 4^e rang avec ses 189 cases de stationnement. Cependant, en additionnant les 100 cases du terrain Complexe Saint-Maurice (Marché aux puces) (n° 149), ces deux terrains considérés ensemble (289 cases) se hissent au 3^e rang, devant l'Hôtel Delta/Centre de congrès. Aucune bordure paysagée ne dissimule ces deux vastes terrains.

1.3 Les clôtures/lisières et les 16 plus grands terrains de stationnement

Parmi les 16 plus grands terrains de stationnement (ceux de la 3^e classe) situés dans les premiers quartiers de Trois-Rivières, seulement dix (10) ont une bordure (clôture/lisière). Encore faut-il souligner que trois (3) d'entre eux (le palais de justice, l'édifice à bureaux Capitanal et le centre d'achats Super Carnaval) n'ont qu'une bande gazonnée qui ne dissimule pas la vue sur le stationnement. Quant au terrain n° 111 du CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph, il est bordé d'une belle clôture avec aménagement paysagé sur la rue Saint-Prosper, mais il n'offre absolument rien sur la rue Sainte-Geneviève.

2. COMMENTAIRES PAR QUARTIER

2.1 Le quartier Saint-Philippe

Au sud-ouest de la rue Saint-Roch, on retrouve plus de surfaces d'entreprises et les trouées dans le bâti résidentiel sont dues à leur présence plutôt qu'à celle des stationnements. La structuration de l'espace bâti, avec ses cours profondes derrière les habitations, fait en sorte que les terrains de stationnement sont dissimulés derrière le bâti.

a. La rue Bellefeuille

La rue Bellefeuille perpétue sa vocation de rue d'entreprises: semée autrefois d'industries, elle dessert surtout aujourd'hui des entreprises de services, comme la CITF et le journal *Le Nouvelliste*. Les surfaces asphaltées des entreprises actuelles n'ont donc pas remplacé du bâti.

b. La rue Saint-Georges, entre Royale et Saint-Olivier:

Un effet de bombardement est créé collectivement par le commerce Pharm-Escomptes Jean Coutu (n° 26), les bureaux de la CSN (n° 27), le CLSC Les Forges (n° 28) et le complexe de Léry (n° 29). Le stationnement du commerce Pharm-Escomptes Jean Coutu est délimité par une clôture décorative et du paysagement.

c. La rue Saint-Antoine Nord:

Cette rue est devenue, dans les faits, une simple ruelle de la rue des Forges.

d. La rue du Fleuve: une zone "bombardée" de terrains de stationnements

Quatre terrains de stationnement (n°s 58, 59, 60 et 61) occupent cette zone comprise entre la rue Saint-Georges et la rue des Forges et forment une bande continue sur la rue du Fleuve. Seul le stationnement n° 61 (édifice à bureaux Bourg du Fleuve) offre une clôture avec un aménagement paysagé. La rue Raymond-Lasnier n'a pas de vie.

2.2 Le quartier Notre-Dame

a. La rue Saint-Maurice

Deux vastes terrains de stationnement bordent la rue Saint-Maurice: celui du centre d'achats Super Carnaval (n° 143) et celui du Complexe Saint-Maurice (marché aux puces) (n° 149), contigu à celui du Regroupement des bingos de Trois-Rivières) (n° 150), dans le quartier Sainte-Cécile/Le Platon (nous en parlerons plus loin).

Le terrain de stationnement du centre d'achats Super Carnaval (n° 143) a un impact visuel important parce qu'il longe parallèlement la rue Saint-Maurice, entre Saint-François-Xavier et Saint-Paul: c'est la modernité installée dans un vieux quartier, puisque le *design* du complexe commercial reprend le concept d'organisation de l'espace d'un centre d'achats de banlieue moderne, avec le stationnement bien en vue en avant-plan et le bâti établi au fond. Cet espace de stationnement a pris la place d'un ancien bâti, celui de la manufacture de textile Wabasso qui a été démolie.

b. La caserne de pompiers: un exemple à ne pas suivre

La caserne de pompiers de la rue Laviolette (n° 73) est attenante à deux terrains de stationnement (n°s 72 et 74). Elle-même entourée d'asphalte "mur à mur" pour les besoins de ses opérations, une bordure paysagée pourrait être aménagée du côté de la rue Saint-Maurice.

c. Trois cas d'incendie

Les terrains n°s 72 (rue Saint-Maurice), 76 (rue Champflour) et 80 (rue Sainte-Julie) sont trois cas de terrains de stationnement apparus après l'incendie d'édifices.

Le cas du terrain du bar Windsor (n° 76), d'une cinquantaine de cases, est problématique: bordé de blocs de ciment, il est une véritable plaie dans le quartier. Ce stationnement dit "temporaire", avec système d'éclairage et guérite, est devenu un objet de commerce et est prétendument "réservé à la clientèle".

d. D'autres terrains de stationnement prétendent "réservés à la clientèle"

Le terrain n° 67 (rue Saint-Maurice) est un bel exemple de stationnement dit "réservé à la clientèle" et qui sert, en fait, à d'autres utilisateurs: plusieurs véhicules s'y trouvaient stationnés un lundi alors que le commerce de coiffure et d'esthétique Salon Mario est fermé cette journée-là.

Le commerce Fleur de soie (n° 99), angle Laviolette/Saint-Prosper, semble aussi une entreprise très prospère: sa clientèle nécessite un terrain de stationnement de 26 cases!

Quant au dépanneur de la rue Radisson, près de Saint-Denis (n° 102), a-t-il vraiment besoin de cet espace de stationnement? Le stationnement de rue n'est-il pas suffisant?

e. Dégradation d'un terrain de stationnement

Les arbres qui, avant le verglas de l'hiver 1997, bordaient le terrain de stationnement n° 81, en face du Séminaire, sont disparus sous l'assaut des scies mécaniques. A-t-on vraiment fait un effort pour élaguer plutôt que de les abattre ?

f. La Ville de Trois-Rivières: parfois soignée, parfois négligente

La qualité de l'aménagement des abords du stationnement municipal (n° 110) à l'angle Niverville / Saint-Olivier est à souligner; ce stationnement présente l'aspect d'un petit parc. Par contre, le terrain (n° 65) qui sert de stationnement sur la rue Champflour, en face de la gare, n'est pas aménagé et appartient aussi à la Ville ...! L'aspect de ce terrain contribue largement à l'état lamentable de la zone à proximité de la gare intermodale.

g. L'école Saint-François-Xavier (n° 145)

Les propriétaires de cet édifice public pourraient faire un effort d'embellissement autour de l'ancienne cour d'école.

h. La Crémérie des Trois-Rivières

Cette entreprise (n° 85), faisant valoir ses droits acquis, ne fait rien pour embellir le pourtour de ses surfaces. De plus, à celles-ci viennent se juxtaposer cinq (5) terrains de stationnement privés (n°^{os} 82, 83, 86, 104 et 105) qui accentuent l'effet de "bombardement".

i. Le quadrilatère des Forges/Saint-Olivier/des Volontaires/Saint-Denis

Deux terrains de stationnements, accolés l'un à l'autre et qui totalisent 66 cases, occupent la moitié de la surface de ce quadrilatère: l'un est privé (n° 101) et l'autre (n° 100) est propriété de la Ville de Trois-Rivières. Considérés ensemble, ces deux stationnements créent un effet de "bombardement" et pourraient entrer dans la 3^e classe, celle des grands stationnements. Enclavée dans le terrain n° 101, aucune végétation ne vient embellir la résidence du 1386 Saint-Olivier (commerce Impôt Saint-Louis): l'asphalte l'entoure soigneusement sur ses quatre côtés!

j. La rue Radisson Nord

Dix (10) aires de stationnement dévastent cette ancienne rue bourgeoise: les n^{os} 102, 103, 105, 106, 118, 119, 121, 122, 123 et 124. Le n^o 122 est apparu récemment à la suite d'un incendie, tandis que le n^o 124, qui dépare la rue Radisson à l'angle Royale, offre tout de même un bel exemple de bande paysagée du côté de la rue Royale.

k. La rue Bonaventure

Les terrains de stationnement n^{os} 126, 127 et 128, situés devant des édifices, remplacent des parterres qui, autrefois, étaient occupés par des allées bordées d'arbres, d'arbrisseaux, de rocaillies et de jardins menant à des résidences bourgeoises. Parmi celles-ci se trouvent la Maison de Clairette et l'ancien couvent des religieuses de l'Immaculée-Conception. Le paysagement de ces stationnements atténue toutefois leur effet de "bombardement".

l. La zone du CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph

Les terrains de stationnement n^o 94, 95, 97, 98, 111 et 130 desservent le pavillon Saint-Joseph du CHR T.-R.. Les aménagements (clôtures/lisières) sont insuffisants et l'effet de "bombardement" est très important, en particulier dans le cas du n^o 130 qui se faufile au-travers du bâti, entre les rues Sainte-Geneviève, Sainte-Julie et Niverville.

Dans l'ensemble, les rues touchées par ces terrains de stationnements sont Champflour, Saint-Thomas, Sainte-Julie, Laviolette, Saint-Prosper et Sainte-Geneviève. À ces terrains desservant le centre hospitalier se joignent des terrains de stationnement privés et des surfaces d'entreprise qui amplifient l'effet de "bombardement": le n^o 63 (station-service Dépanneur Irving, angle Champflour/Sainte-Marie), le n^o 76 (bar Windsor, rue Champflour) et le n^o 93 (Clinique Pneumomédic, rue Champflour).

2.3 Le quartier Sainte-Cécile / Le Platon

Le quartier Sainte-Cécile/Le Platon, dans sa partie résidentielle au nord, ne souffre pas trop de trouées de stationnement. La présence de ruelles atténue le besoin en stationnement, mais probablement pas autant que dans le quartier Saint-Philippe où la profondeur des lots offre plus d'espace pour le stationnement des véhicules des résidents et où le bâti est discontinu entre les résidences.

Dans sa partie sud-est, les terrains de stationnement servent principalement aux résidents du quartier. À cet égard, signalons les efforts remarquables de l'OMH pour utiliser de petites surfaces et pour bien les aménager, démontrant un certain souci d'intégration.

Cependant, deux quadrilatères joutés, contenant chacun quatre surfaces de stationnement, se démarquent nettement des autres avec leurs trouées:

- 1) le quadrilatère Charlevoix/Saint-Paul/Sainte-Geneviève/Sainte-Cécile (n^{os} 160, 161, 162 et 163) dont une partie couvre l'emplacement de l'ancienne patinoire Laviolette (démolie en 1952),
- 2) le quadrilatère Charlevoix/Hertel/du Collège/Saint-Paul (n^{os} 164, 165, 166 et 167).

a. Le Complexe Saint-Maurice et le Regroupement des bingos de Trois-Rivières

L'impact visuel des terrains de stationnement du Complexe Saint-Maurice (Marché aux puces) et du Regroupement des bingos de Trois-Rivières (n^{os} 149 et 150) est moindre que celui du centre d'achats Super Carnaval (n^o 143), dans le quartier Notre-Dame, parce que ces surfaces sont établies perpendiculairement à la rue Saint-Maurice; toutefois, leur visibilité est augmentée par l'espace libre créé par la voie ferrée, du côté nord-est.

b. Le Séminaire Saint-Joseph

Le stationnement de l'aréna Centre Marcotte (n^o 152) est peu visible de la rue Laviolette étant donné le terrain gazonné avec des arbres matures qui le sépare de la rue. Son coup d'oeil est beaucoup moins beau du côté de la rue Saint-François-Xavier: de l'asphalte "mur à mur"!

Quant au n^o 151, son impact est amoindri par le vaste terrain paysagé qui le borde de chaque côté.

c. La rue Sainte-Angèle

Cette rue se démarque dans l'ensemble de la ville par l'absence d'aires de stationnement: elle conserve un bâti continu presque intégral. Seules les extrémités de la rue sont déparées par des terrains de stationnement ou une surface d'entreprise: n^{os} 146 et 147, angle Saint-Maurice (dans le quartier Notre-Dame) et n^{os} 173 et 178, angle des Commissaires.

d. La rue des Forges

La rue des Forges est partiellement protégée par des règlements de zonage qui interdisent l'aménagement de terrains de stationnement à moins de 30,0 mètres de la rue: Règlements 2001-Z-236, 237, 238 (1995).

e. La rue Radisson Sud

Le terrain de stationnement n° 137 de la rue Radisson, derrière l'édifice Aneau, est un autre exemple de terrain transformé en stationnement après l'incendie de l'édifice qui l'occupait. Celui-ci est délimité par une clôture et des arbustes.

f. Des édifices gouvernementaux

Les terrains de stationnement n°s 175, 176 et 186 (rue Saint-François-Xavier et de Tonnancour) sont la conséquence de la présence d'édifices du gouvernement du Québec et sont gérés par la Société Parc-Auto du Québec. Comptabilisés dans les "clôtures-lisières", les deux plus vastes (n°s 176 et 186) n'ont en fait qu'une bande gazonnée avec quelques arbres, bande qui ne dissimule pas ces terrains à la vue des piétons.

g. La résidence Le Jardin

Le stationnement (n° 187) de la résidence pour personnes âgées Le Jardin, à l'angle Notre-Dame/Saint-Pierre (autrefois couvent des Filles de Jésus et école Jardin de l'Enfance) est à remarquer: il est entouré d'un terrain gazonné avec des arbres matures, le dissimulant au regard du passant. Il est dommage cependant qu'une haute clôture de broche défigure le contour de ce beau terrain.

h. La papeterie Tripap

Les terrains de stationnement de la papeterie Tripap causent trois trouées dans le bâti (n°s 174, 184 et 185). La ruelle attenante à la voie ferrée sert aussi de terrain de stationnement, mais ce terrain n'a pas été comptabilisé dans l'inventaire puisqu'il n'a pas d'impact visuel sur les rues Hertel, des Commissaires et Hart.

i. Le monastère des Ursulines: un exemple à suivre

Le vaste terrain de stationnement situé dans la cour du Collège Marie-de-l'Incarnation (n° 194) est parfaitement bien dissimulé derrière une haute rangée touffue de pins Mugho du côté de la rue Sainte-Cécile. Celui situé du côté de la façade, rue des Ursulines (n° 195), est entouré d'un parterre bien aménagé et épouse des formes en rondeur.

IV

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. CONCLUSIONS

1.1 Des zones “bombardées” de terrains de stationnement:

Certaines rues, dans les premiers quartiers de Trois-Rivières, sont littéralement “bombardées” de terrains de stationnement. C’est le cas de:

- la rue du Fleuve,
- la rue Saint-Georges,
- la rue Saint-Olivier, entre Saint-Georges et Niverville,
- la rue des Volontaires,
- la rue Radisson Nord,
- la rue Saint-Denis, entre des Forges et Bonaventure,
- la rue Champflour,
- la rue Sainte-Julie, et
- la rue Saint-Paul, entre Sainte-Geneviève et Charlevoix,

qui s’insèrent dans des quadrilatères plus vastes et tout autant problématiques:

- Royale/Saint-Roch/Saint-Olivier/des Forges,
- du Fleuve/Saint-Georges/Notre-Dame/Craig,
- Royale/des Volontaires/Sainte-Marie/Niverville,
- Saint-Prosper/Champflour/Saint-Maurice/Laviolette, et
- Sainte-Cécile/Charlevoix/Hertel/Sainte-Geneviève.

Dans l’ensemble, deux cas extrêmement préoccupants se distinguent des autres:

- la rue Radisson Nord, et
- la rue Champflour.

1.2 Des causes de la prolifération des terrains de stationnement:

- a) Le CHR T.-R. est la principale cause de création de terrains de stationnement, non seulement dans le quartier Notre-Dame, mais aussi dans l'ensemble du territoire visé.
- b) Parmi les autres causes de création de terrains de stationnement, on note:

- la subdivision de grands logements en petites unités;
- l'apparition de nouveaux édifices à fortes clientèles ou de gros volume: édifices à appartements ou centres d'accueil et résidences pour personnes âgées (telle la Résidence Albert-Guimont), édifices à bureaux (tel le Capitanal et le Complexe de Léry), édifices publics (tel le Musée des arts et traditions populaires du Québec).

On note, de plus, qu'un très grand nombre de cases de stationnement dans le centre-ville de Trois-Rivières sont occupées du matin au soir par des professionnels: médecins, avocats, notaires, architectes, optométristes, orthopédistes, etc.

1.3 Des cas préoccupants: les emplacements d'édifices incendiés transformés en terrains de stationnement

Plusieurs terrains de stationnement sont apparus récemment à la suite d'un incendie. C'est le cas des terrains:

- n° 19, rue Saint-Denis (ancienne résidence),
- n° 72, rue Saint-Maurice (ancien Cinéma de Paris ou immeuble Pinsonneault),
- n° 76, rue Champflour (l'ancien hôtel Windsor),
- n°s 105, 106, 121, 122 et 123, rue Radisson Nord (anciens édifices résidentiels),
- n° 137, rue Radisson Sud (édifice à bureaux Ginette Bourque).

C'est aussi le cas de nombreux autres terrains dits "vacants", qui n'ont pas été inventoriés dans le présent *Mémoire*, mais qui sont quand même utilisés à des fins de stationnement, tels:

- des terrains de la rue Champflour, entre les n°s 62 et 76;
- le terrain de l'ancien garage Baptist, angle Champflour et Sainte-Louise (joutant les n°s 91 et 92).

1.4 Des terrains de stationnement trop grands:

Certains terrains de stationnement, surtout ceux qui sont prétendument «réservés à la clientèle», semblent démesurément grands pour leurs clientèles potentielles. De toute évidence, ils n'existent pas dans le seul but d'offrir des espaces pour leurs propres besoins, pour leurs clientèles réelles. Ils sont plutôt, en eux-mêmes, des occasions d'affaires, des sources de revenus, et ils devraient donc être considérés comme tels, c'est-à-dire des commerces.

1.5 Des terrains de stationnement trop nombreux:

Plusieurs automobilistes se plaignent, à tort, que les espaces de stationnement dans le centre-ville sont insuffisants. Les terrains de stationnement publics existants, de même que le Stationnement Badeaux, l'Autogare de l'Hôtel de Ville et le Stationnement du parc portuaire sont rarement remplis à pleine capacité. L'impression de "manque d'espaces de stationnement" vient plutôt des distances à parcourir: les clients voudraient toujours stationner leur voiture à la porte du commerce où ils se rendent.

1.6 Des terrains de stationnement à accès non contrôlé:

Plusieurs terrains de stationnement, dont l'accès est tout à fait libre (terrains de stationnement publics non payants), tels celui de l'Auberge des gouverneurs et du Salon funéraire Rousseau et Frères, sont fréquentés par des automobilistes qui n'y font pas affaires, ce qui a sans aucun doute un effet sur la fréquentation du stationnement sur rues, du Stationnement Badeaux, de l'Autogare de l'Hôtel de Ville et du Stationnement du parc portuaire.

1.7 Des surfaces d'entreprise repoussantes:

L'aménagement paysagé - quand il y en a - de certaines surfaces d'entreprises laisse parfois beaucoup à désirer. C'est le cas, par exemple, de:

- l'entreprise Silencieux Paco (n° 9), rue Bureau,
- l'entreprise Attaches de remorques SRG inc. (Guilbert) (n° 20), angle Saint-Georges et Saint-Olivier,
- l'entreprise Bell Mobilité (n° 70), rue Père-Frédéric,
- la Crémierie de Trois-Rivières (n° 85), rue Radisson.

2. RECOMMANDATIONS

La Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières recommande instamment au Conseil de Ville de Trois-Rivières:

- 2.1 de s'assurer que tous les propriétaires de terrains offrant des services de stationnement (stationnement à péage ou cases de stationnement en location au mois ou à l'année) soient détenteurs d'un permis d'affaires de la Ville de Trois-Rivières et paient la taxe d'affaires en sus des taxes foncières;
- 2.2 d'encourager l'usage des transports en commun par:
 - a) une hausse du tarif horaire du stationnement sur rues;
 - b) une réduction générale du tarif de passage de la CITF, *ou* une réduction à certaines heures et certains jours de la semaine, par exemple: les jeudis et vendredis, de 9h00 à 16h30;
 - c) un service d'autobus aux 15 minutes durant les heures de pointe de la semaine, par exemple: du lundi au vendredi de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 18h00.
- 2.3 d'encourager la fréquentation du Stationnement Badeaux, de l'Autogare de l'Hôtel de Ville et du Stationnement du parc portuaire par les résidents du centre-ville et par les commerçants et professionnels, en révisant leurs tarifs:
 - a) pour les rendre équivalents ou inférieurs au tarif horaire du stationnement sur rues;
 - b) pour permettre la location au mois ou à l'année à tarif raisonnable;
- 2.4 de ne plus permettre aux grands propriétaires de terrains de stationnements dans le territoire visé, tels le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, le centre d'achats Super Carnaval, l'Hôtel Delta / Centre de congrès, le commerce Pharm-Escomptes Jean-Coutu et le gouvernement du Québec (palais de justice et édifice à bureaux Capitanal):
 - a) d'agrandir leurs actuels terrains de stationnement, ou
 - b) d'acquérir de nouvelles propriétés dans le but de démolir les édifices dessus érigés et de les transformer en terrains de stationnement à ciel ouvert;

- 2.5 de forcer le gouvernement du Québec à inclure la construction d'un stationnement étagé ou souterrain dans son éventuel projet d'agrandissement du palais de justice;
- 2.6 d'amender les règlements de zonage pour y inclure une fonction «stationnement» distincte des autres fonctions commerciales et/ou résidentielles, de façon à ne plus permettre, dans les premiers quartiers, qu'un terrain bâti soit transformé en terrain de stationnement à la suite de la démolition ou de l'incendie de l'édifice dessus érigé;
- 2.7 d'enrayer la tendance actuelle de transformer un terrain non bâti (vacant) en terrain de stationnement, c'est-à-dire de ne plus permettre qu'un terrain bâti, dans le centre-ville de Trois-Rivières, soit transformé en terrain de stationnement à ciel ouvert, à la suite de l'incendie ou de la démolition de l'édifice bâti dessus;
- 2.8 de ne plus permettre, dans les premiers quartiers de Trois-Rivières, l'aménagement d'un nouveau terrain de stationnement à ciel ouvert de plus de 100 cases (places de véhicules);
- 2.9 de faire appliquer les dispositions des règlements relatives aux bordures et clôtures des terrains de stationnement, en particulier à l'égard des terrains suivants:
 - a) n° 29 (Complexe de Léry), à l'angle des Forges et Saint-Olivier,
 - b) n^{os} 58, 59 et 60, rue du Fleuve,
 - c) n^{os} 65 et 76, rue Champflour,
 - d) n^{os} 89 et 90, rue Sainte-Marie,
 - e) n° 100 (Ville de Trois-Rivières), rue des Forges,
 - f) n° 143 (Centre d'achats Super Carnaval), rue Saint-Maurice,
 - g) n° 145 (Centre de formation Saint-François-Xavier), rue Saint-François-Xavier,
 - h) n^{os} 174, 184 et 185 (papeterie Tripap), rue Hertel,
 - i) n° 176 (palais de justice), rue Saint-François-Xavier, et
 - j) n° 186 (édifice à bureau Capitanal), rue Saint-François-Xavier;
- 2.10 d'adopter un règlement obligeant l'aménagement d'une bordure paysagée autour de tous les terrains de stationnement dans les premiers quartiers ou dans tout le territoire de la Ville de Trois-Rivières;
- 2.11 d'adopter un règlement obligeant les propriétaires de terrains devenus vacants (non bâtis), immédiatement après un incendie ou une démolition:

- a) à aménager le pourtour de leurs terrains pour en interdire l'accès aux véhicules automobiles, et
 - b) à les semer ou couvrir de gazon;
- 2.12 d'adopter un règlement obligeant les promoteurs ou propriétaires de nouveaux édifices d'un certain volume, tel la Résidence Albert-Guimont (angle Bonaventure et Saint-Prosper), à inclure un stationnement souterrain dans leurs plans de construction;
- 2.13 de vendre le terrain de stationnement possédé par la Ville de Trois-Rivières sur la rue des Forges (n° 100) à quiconque voudra bâtir le dit terrain;
- 2.14 d'adopter des mesures exceptionnelles et temporaires
- a) pour encourager efficacement de nouvelles constructions sur tous les terrains vacants et les terrains utilisés pour le stationnement depuis une trentaine d'années, et
 - b) pour inciter très fortement les propriétaires des terrains de stationnement suivants
 - n^{os} 58, 59, 60 et 61 (rue du Fleuve),
 - n^{os} 102, 103, 104, 105, 106, 121, 122, 123 et 124 (rue Radisson Nord), et
 - n^{os} 65, 66 et 76 (rue Champflour),
- à bâtir, faire bâtir ou vendre ces terrains.

ANNEXES

ANNEXE 1

Inventaire des terrains de stationnement dans les premiers quartiers de Trois-Rivières

par Diane Cousineau

N° : Numéro de référence cartographique

Type : Type de terrain de stationnement: Pu (public) ou Pr (privé);
un tiret (-) indique une surface d'entreprise.

Qt : Nombre de cases de stationnement

B : Bordure: un astérisque (*) indique la présence d'une bordure paysagée

1	2	3	4	5	6	7
N°	Localisation du terrain de stationnement	Propriétaire ou usager	Type	Qt	B	Remarques
SECTEUR 1 à 61 PAROISSE SAINT-PHILIPPE (SUD-OUEST DE LA RUE DES FORGES)						
1	Angle Lavérendrye et Bellefeuille	Commerce Délices Glacés	-	-		
2	Angle Lavérendrye et Bellefeuille	Station-service Eko	-	-		
3	Rue Bellefeuille	CITF	-	-		
4	Rue Bellefeuille	Journal <i>Le Nouvelliste</i> et imprimerie TR Offset	Pr	117	*	Large bordure gazonnée avec arbres matures.

5	Angle Bellefeuille et Saint-Roch	Édifice La Fabrique (anciennement Lampron Shirt)	Pr	44	*	Bordure sur Saint-Roch seulement. Accès avec vignette.
6	Angle des rues Sainte-Marie et Sainte-Marguerite	Station-service Dépanneur Pétro-Canada	-	-		
7	Angle Bellefeuille et Lavérendrye	Station-service Sonic (Poirier & Fils)	-	-		
8	Rue Lavérendrye	Entreprise Centre de mécanique Goguen	-	-		
9	Rue Bureau	Entreprise Silencieux Paco	-	-		
10	Angle Bellefeuille et Bureau	Station-service Ultramar (Levasseur)	-	-		
11	Rue Sainte-Marie (ancienne rue Saint-Stanislas)	Commerce Entrepôt du cadre	Pr	3		
12	Rue Saint-Denis	Entreprise Balconex Rénovation (édifice de l'ancienne Boulangerie Saint-Denis)	Pu	7		Partie surface d'entreprise, partie en location.
13	Jouxtant le 667 rue Saint-Georges	Dépanneur Deschênes	Pr	6		
14	Angle des rues Sainte-Marie et des Forges	Restaurant Rôtisserie Ti-Coq Bar-B-Q	Pr	10		(Terrain utilisé autrefois par une station-service.)
15	Rue Sainte-Marie, entre des Forges et des Volontaires	1559, rue Sainte-Marie	Pr	3		
16	Angle de la rue des Forges et de la côte LeJeune	(non identifié)	Pr	5		Utilisé par les clients du bar Chez Bob (ancienne Taverne du Coin).
17	Rue Saint-Olivier, entre Lavérendrye et Laurier	Salon de coiffure France 1984	Pr	7		Bornes de ciment.
18	Rue Bureau	Entreprise J.D. Paré Électrique	-	-		

19	Jouxtant le 1791 rue Saint-Denis, entre Bureau et Saint-Roch	Terrain vacant (ancienne résidence incendiée)	Pr	6		Terrain sur sable et pelouse. Cases de sta- tionnement louées aux voisins. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incen- die, un terrain de stationnement perma- nent.
20	Angle des rues Saint-Georges et Saint-Olivier	Entreprise Attaches de remorques SRG inc. (Guilbert)	-	-		
21	Angle Royale et Lavérendrye	Commerce d'autos Déziel	-	-		
22	Rue Gervais	Caisse populaire Saint-Philippe	Pu	32		Une bande gazonnée serait avantageuse.
23	Rue Bureau	Église Saint-Philippe	Pu	27	*	Bordure gazonnée. Ac- cès contrôlé avec bar- rière.
24	Angle Bureau et Royale	Résidence Louis-Denoncourt	Pr	12	*	Bordure gazonnée, un arbre.
25	Angle Saint-Roch et Royale	Résidence Louis-Denoncourt	Pr	21	*	Bordure avec arbres matures.
26	Entre les rues Saint-Roch, Royale et Saint-Georges	Commerce Pharm-Escomptes Jean Coutu	Pu	130	*	Clôture et bordure pay- sagée. Accès réservé au personnel et aux clients du commerce et du CLSC Les Forges, mais généralement sans con- trôle.
27	Rue Saint-Georges	Conseil des Syndicats Nationaux (CSN)	Pu	12		Accès réservé au per- sonnel et aux clients de l'établissement, mais sans contrôle.
28	Rue Saint-Georges	CLSC Les Forges	Pu	18		Accès réservé au per- sonnel et aux clients de l'établissement, mais sans contrôle.

29	Angle des rues des Forges et Saint-Olivier	Édifice de Léry (Société Immo-crédit)	Pu	54	*	Petite bordure gazonnée, sans clôture, ni arbre ni arbuste. Aménagement paysagé nettement insuffisant. Accès contrôlé durant le jour seulement, du lundi au vendredi.
30	Rue Saint-Philippe, entre Laurier et Gervais	Ancien garage.	-	-		Immeuble à vendre; occupé par Simon Trudel Ferronnerie.
31	Rue Royale, de Bureau à Sainte-Élizabeth	Terrain vacant (ancien commerce Lemire - chasse et pêche)	Pr	7		Terrain sur sable, non aménagé, servant occasionnellement pour stationnement. Aucune affiche. Aspect de terrain vague.
32	Rue Sainte-Élizabeth	Commerce de fruits et légumes J. Champagne (façade sur rue Bureau)	-	-		Commerce fermé; immeuble à vendre.
33	Rue Saint-Roch	Entreprise Publi-Design 3D	Pr	8		
34	Jouxtant le 1730 rue Saint-Philippe	(non identifié)	Pr	10		Clôture de broche.
35	Jouxtant le 1695 rue Royale	Restaurant Bar L'Orégano	Pr	4		Petite clôture qui ne dissimule pas le terrain de stationnement.
36	Angle Saint-Roch et Champlain	Station-service Irving	-	-		
37	Entre les rues Saint-Georges et Saint-Roch	Hôtel Delta et Centre de congrès	Pu	211	*	Belle clôture et bordure gazonnée. Accès contrôlé.
38	Rue Champlain	(non identifié)	Pr	10		Affiche «Stationnement privé». Non entretenu en hiver.
39	Jouxtant le 1538 rue Champlain	Bar Le Petit Champlain	Pr	3		
40	Rue Champlain	Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)	Pu	6		Accès réservé à la clientèle de l'établissement.
41	Rue Saint-Georges	Entreprise Germain & Frères	-	-		

42	Rue Saint-Antoine	Entreprise Germain & Frères	Pr	7		
43	Rue Saint-Antoine	Commerce M.G. Bisson	Pr	8		
44	Rue Saint-Antoine	Commerce Cou d'Oeil	Pr	18		
45	Rue Saint-Antoine	Commerce (non identifié)	Pr	6		
46	Angle Lavérendrye et Saint-Philippe	Commerce d'autos BMW	-	-		
47	137 rue Sainte-Élizabeth	(non identifié)	Pr	3		Trois garages désaffec- tés dans le fond du terrain.
48	Jouxtant le 1756 rue Notre-Dame	Plusieurs petits logements de 1½ et 2½ pièces	Pr	7		Cas d'un édifice autre- fois avec grands loge- ments subdivisés aujour- d'hui en plusieurs petits logements, ce qui crée une demande d'espaces de stationnement.
49	Angle des rues Badeaux et Saint-Georges	Centre de mécanique automobile P.S. Mécanique Plus	-	-		
50	Jouxtant le 1570 et le 1606 rue Notre-Dame	Salon de bronzage Relax'O Soleil enr. et commerce Centrale informatique	Pr	9		
51	Rue Notre-Dame	Entreprise Gauthier & fils Carrossiers	-	-		
52	Jouxtant le 1875 rue Notre-Dame	(non identifié)	Pr	5		Sert peut-être à l'entreprise précédente (n° 51: Gauthier & Fils).
53	Angle Notre-Dame et Sainte-Élizabeth	Terrain vacant (ancienne fonderie Bellefeuille / Gros Marteau)	Pr	24		Affiche «Stationnement à louer 371-7496».
54	Rue Sainte-Élizabeth	Entreprise (non identifiée)	-	-		
55	Rue Notre-Dame	Entreposage générale (<i>sic</i>)	Pr	13		Plusieurs affiches "Défense de stationner" mais présence d'autos stationnées.

56	Angle des rues Notre-Dame et LaFosse	Entreprise Chartray Réfrigération	-	-		
57	Angle des rues Notre-Dame et Raymond-Lasnier	Commerce Bédard Fourrures	Pu	5		Stationnement devant l'édifice.
58	Rue du Fleuve, entre les rues Saint-Georges et Raymond-Lasnier	(non identifié)	Pr	41		Cases de stationnement en location , dont deux réservées au Groupe Laperrière et Verreault inc. «Info-location 374-7526».
59	Rue du Fleuve, entre les rues Raymond-Lasnier et Saint-Antoine	(non identifié)	Pr	46		Cases de stationnement en location .
60	Angle des rues Saint-Antoine et Craig	Édifice Fortin	Pr	15		Cases de stationnement en location .
61	Rue Saint-Antoine, entre les rues Craig et du Fleuve	Édifice à bureaux Bourg du Fleuve	Pr	53	*	Clôture et bordure avec arbres. Accès réservé au personnel des bureaux (Centre Jeunesse Mauricie-Bois-Francis, Centre d'emploi du Canada, etc.).
SECTEUR 62 à 81 À PROXIMITÉ DE LA GARE INTERMODALE						
62	Angle Saint-Thomas et Delafond	Commerce d'autos Fortin Automobiles	-	-		
63	Angle Champflour et Sainte-Marie	Station-service Dépanneur Irving	-	-		
64	Rue Champflour	Gare intermodale	Pu	25		Une partie sert pour le service d'autobus; une autre partie, dans l'angle de la rue Saint-Maurice, est accessible par qui- conque en tout temps.

65	Rue Champflour, face à la gare	Terrain vacant (ancien Hôtel du Canada / Lido incendié)	Pu	35		Terrain non aménagé et non entretenu; aspect de terrain vague,
66	Rue Nérée-Duplessis	Canadian Pacific Railway	Pr	55	*	Belle clôture avec bor- dure paysagée. Panneau vert de signalisation "P".
67	Rue Saint-Maurice	Salon de coiffure Mario	Pu	18		Accès réservé à la clientèle du Salon, mais occupé même le lundi, quoique le Salon soit fermé.
68	De la rue Nérée-Duplessis à la rue Sainte-Julie	Caisse populaire Notre-Dame	Pu	32		Accès réservé aux clients et au personnel de l'établissement.
69	Entre le 1070 et le 1090 rue Nérée-Duplessis	(non identifié)	Pr	14		
70	Angle des rues Nérée-Duplessis et Père-Frédéric	Entreprise Bell Mobilité	-	-		
71	Rue Père-Frédéric, angle Sainte-Julie	Appartements Cinq-Mars	Pr	8		Clôture inesthétique autour d'une zone d'entreposage attenante.
72	Angle Saint-Maurice et Sainte-Julie	Ancien immeuble Pinsonneault (Cinéma de Paris) incendié	Pr	27		Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incen- die, un terrain de stationnement perma- nent. Cas problématique extrêmement préoc- cupant.
73	Angle Saint-Maurice et Laviolette	Ville de Trois-Rivières (caserne de pompiers n° 2 et anciennement Cour munici- pale)	-	-		
74	De la rue Laviolette à la rue Sainte-Julie	Ville de Trois-Rivières	Pu	43		Stationnement munici- pal avec parcomètres, situé derrière la caserne de pompiers n° 2 et l'ancienne Cour munici- pale.

75	Rue Père-Frédéric (joutant le 1048 rue Sainte-Julie)	V. Harvey	Pr	14		
76	Rue Champflour	Hôtel Windsor	Pr	50		Blocs de ciment le long de la rue Champflour. Aucun effort d'aménagement paysagé. Cet espace contribue largement à la dégradation visuelle du quartier. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incendie, un terrain de stationnement permanent. Cas problématique extrêmement préoccupant.
77	Rue Nérée-Duplessis	Atelier Silex et Audi C	-	-		
78	Rue Nérée-Duplessis	Entreprise Alpha Électric	-	-		
79	Rue Nérée-Duplessis	Appartements Cinq-Mars	-	-		
80	À proximité de la Résidence Sainte-Julie (904 rue Sainte-Julie)	Terrain vacant (résidence incendiée)	Pr	10		Sans doute à l'usage de la Résidence Sainte-Julie. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incendie, un terrain de stationnement permanent.
81	Joutant le 925 rue Laviolette	Édifice à bureaux.	Pr	18		Les arbres qui s'y trouvaient ont été abattus après la grosse pluie verglaçante de l'hiver 1997.

SECTEUR 82 à 141		PAROISSE IMMA- CULÉE-CONCEPTION / CENTRE-VILLE				
82	Jouxtant le 725 rue des Volontaires	(non identifié)	Pr	5		
83	Jouxtant le 709 rue des Volontaires	(non identifié)	Pr	6		
84	Jouxtant le 1394 ue Saint-Denis, près de la côte LeJeune	(non identifié)	Pr	6		
85	Rues des Volontaires, Saint-Denis et Radisson	Crémérie de Trois-Rivières	-	-		
86	Jouxtant le 736 rue des Volontaires	(non identifié)	Pr	5		
87	Angle des rues Sainte-Marie et Bonaventure	Garage Trafik	-	-		
88	Jouxtant le 783 rue Bonaventure	Édifice à appartements 783 rue Bonaventure	Pr	11		Cases de stationnement à l'usage des locataires de l'immeuble et en location.
89	Angle des rues Sainte-Marie et Bonaventure	Édifice à appartements 800 rue Bonaventure	Pr	6		À l'usage des locataires. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent.

90	Angle des rues Sainte-Marie et Niverville	Gestions Thrace (791, rue Niverville)	Pr	16		Cases de stationnement en location : 691-2274. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent.
91	Rue Niverville, de la rue Sainte-Marie à la rue Sainte-Louise	Carrefour Niverville CHR T.-R., pavillon Sainte-Marie	Pr	25		Présence d'arbres matures mais sans paysagement. Clôture inesthétique.
92	Entre le 1139 et le 1153 rue Sainte-Marie	Terrain vacant.	Pr	8		Sert occasionnellement au stationnement.
93	Jouxtant le 719 rue Champflour	Clinique Pneumomédic	Pr	6		Clôture inesthétique. Accès réservé à la clientèle.
94	Rue Saint-Thomas, angle Champflour	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	89	*	Clôture esthétique et bordure d'arbrisseaux et d'arbres sur Champ- flour; clôture esthétique sur Saint-Thomas.
95	Rue Champflour, près de l'angle Sainte-Louise	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	8	*	Bordure paysagée. Accès réservé aux médecins et ambulances.
96	Rue Saint-Prosper	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	-	-		Zone de livraison.
97	Rue Sainte-Julie, en face du CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pu	200		Clôture de broche ines- thétique tout autour; mince bordure gazonnée sur Laviolette seule- ment. Accès réservé aux visiteurs de l'établis- sement.
98	Angle des rues Sainte-Julie et Saint-Prosper	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	27		Clôture inesthétique. Accès réservé au personnel de l'établis- sement.
99	Angle des rues Laviolette et Saint-Prosper	Commerce Fleur de soie	Pr	26		Accès réservé à la clientèle du commerce et cases en location .

100	Rue des Forges	Ville de Trois-Rivières	Pu	30		Stationnement à péage (parcomètres). Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement permanent. Cause une déstructuration de la rue des Forges. Cet espace, contigu au suivant (n° 101), cause une trouée qui va de la rue des Forges à la rue des Volontaires et dévalorise considérablement la belle maison voisine (574, des Forges, angle Saint-Olivier).
101	1386 rue Saint-Olivier, angle des Volontaires	Bureau de Comptabilité Saint-Louis	Pr	36		Espace complètement asphalté et démessuré pour la clientèle potentielle; cases sans doute en location. Cet espace, contigu au précédent (n° 100), cause une trouée qui va de la rue des Forges à la rue des Volontaires.
102	Jouxtant le 647 rue Radisson	Dépanneur Épicerie Héroux enr.	Pr	4		Espace démesuré pour la clientèle potentielle; cases sans doute en location.
103	Rue Radisson	Conservatoire de musique (ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague) Commission scolaire de Trois-Rivières	Pr	16	*	Bordure de verdure avec arbres; clôture de broche. Ancienne cour de récréation des élèves de l'école.
104	Rue Saint-Denis	(non identifié)	Pr	21		Affiche «Stationnement privé». Accès contrôlé (vignettes).
105	Jouxtant le 608 rue Radisson	M. Lamothe 375-7766	Pr	16		Cases de stationnement en location.

106	Jouxtant le 608 rue Radisson	M. Lamothe 375-7766	Pr	13		Cases de stationnement en location . En continuité avec le terrain suivant (n° 107).
107	Jouxtant le 1252 rue Saint-Olivier	(non identifié)	Pr	10		En continuité avec le terrain précédent (n° 106).
108	601 rue Bonaventure	Édifice à bureaux des optométristes Morin & Dessureault	Pu	7		Terrain situé devant l'édifice. À l'usage de la clientèle.
109	Jouxtant le 616 rue Bonaventure	(non identifié)	Pr	20		Cases de stationnement en location (accès contrôlé par vignettes). Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent. Cause une déstructura- tion de la rue Bonaven- ture , de Saint-Olivier à Saint-Prosper.
110	Angle des rues Niverville et Saint-Olivier	Ville de Trois-Rivières (Stationnement public)	Pu	19	*	Stationnement à péage (parcomètres). Pavage uni et aménagement paysagé remarquable: tilleuls, cèdres et bancs.
111	De la rue Saint-Prosper à la rue Sainte-Geneviève	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	170	*	Accès contrôlé; réservé à l'usage du personnel de l'institution. Clôture et bordure paysagée sur la rue Saint-Prosper seulement.
112	Jouxtant le 1048 rue Sainte-Geneviève	(non identifié)	Pr	9		Prolonge visuellement la déstructuration causée par le terrain voisin (n° 111 ci- dessus).
113	Angles des rues Laviolette, Sainte-Julie et Saint-Prosper	Bell Canada	Pr	35		Réservé à l'usage du personnel de l'entrepri- se.

114	Angle Laviolette et Sainte-Geneviève	Édifice à bureaux (Chirurgivision, etc.)	Pu	20	*	Belle clôture et aménagement paysagé.
115	Jouxtant le 550 rue des Forges	Commerce Benoît Marchand Machinerie	Pr	3		
116	Jouxtant le 407 rue Saint-Olivier	Bureau de Comptabilité Saint-Louis enr. (situé en face)	Pr	8		
117	Rue des Volontaires	Salon funéraire Rousseau & Frères	Pu	51		
118	Jouxtant le 497 rue Radisson	Auberge La Flotille	Pu	4		
119	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	16		
120	Angle des rues Royale et des Volontaires	Édifice à bureaux Place Royale	Pu	27	*	Bordure paysagée.
121	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	39		Accès réservé au personnel de la Caisse populaire de Trois- Rivières (rue Royale). Cet espace, contigu au n° 125, cause une trouée qui va de la rue Radisson à la rue Bona- venture.
122	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	7		Aspect de terrain vague. Lieu de dépôt à neige en hiver. Terrain à vendre. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perman- ent.
123	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	15		Accès réservé au per- sonnel de l'entreprise Axa Boréal Assurances (1350 rue Royale). Terrain à vendre.

124	Rue Royale, de Radisson à Bonaventure.	Caisse populaire de Trois-Rivières	Pu	30	*	Bordure paysagée du côté donnant sur la rue Royale. Accès réservé au personnel et aux clients de l'établissement, mais généralement sans contrôle.
125	Rue Bonaventure	Bar-café-terrasse Le Bistro	Pu	28	*	Clôture et boîtes à fleurs. Cases de stationnement réservées durant le jour. Cet espace, contigu au n° 121, cause une trouée qui va de la rue Bonaventure à la rue Radisson.
126	506 rue Bonaventure	Groupe Medi-Ressources	Pu	7	*	Petite bordure. Terrain devant l'édifice.
127	490 rue Bonaventure	Clinique de chirurgie esthétique	Pu	6	*	Petite bordure. Terrain devant l'édifice.
128	466 rue Bonaventure	Gîte du Petit couvent et Centre de santé Pauline Gagnon	Pu	12	*	Lisière paysagée; bel aménagement.
129	Rue Bonaventure	Banque Hong Kong du Canada	Pu	10		
130	Rue Sainte-Genève, de Niverville à Sainte-Julie	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph ou/et Édifice à appartements Place du Centre	Pu	75		Stationnement à péage. Divers types de clôtures (bois, broche, fer) tout autour et qui donnent sur les cours arrières des résidences avoisinantes. Sur Niverville: cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incendie, un terrain de stationnement permanent.
131	Rue Royale, près de l'angle Niverville	Locataires de l'édifice à appartements du 1100 rue Royale	Pr	6		

132	Rue Laviolette, entre Royale et Sainte-Geneviève	Édifice à appartements Place du Centre	Pr	24	*	Aménagement paysagé (lisière d'arbrisseaux).
133	Entre l'ancienne rue de l'Évêque et la rue Hart, de la rue de la Cathédrale jusqu'à la rue Bonaventure	Évêché de Trois-Rivières et paroisse de l'Immaculée-Conception	Pr	40	*	Belle clôture de fer avec colonnes de pierre et espace vert avec arbres sur terrain de la Ville donnant sur Hart. Large bordure gazonnée sur Bonaventure.
134	Rue de la Cathédrale	Centre diocésain Monseigneur-Pelletier	Pr	19		Clôture de broche inesthétique.
135	Rue de la Cathédrale	Restaurant Le Four à bois	Pu	12		
136	Rue Radisson, joutant un édifice des anciennes «Terrasses du Platon»	(non identifié)	Pr	9		
137	Joutant l'édifice Ameau, rue Radisson	Terrain de l'édifice à bureaux Ginette Bourque (135-137 rue Radisson), incendié	Pr	18	*	Mince bordure (1,5 pied) avec belle clôture. Cases de stationnement en location . Surveil- lance par caméra. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incendie, un terrain de stationnement perma- nent. Cause une destructu- ration de la rue Radis- son Sud.
138	Angle des rues Notre-Dame et Bonaventure	Restaurant L'Ambiance et bar Le Cabarin	Pu	24	*	Coin de rue paysagé. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent. Cause une destructura- tion de la rue Bonaven- ture.
139	Rue Hart	Auberge des Gouverneurs	Pu	28		

140	Rue Bonaventure, près de l'angle Notre-Dame	Commerce Bijouterie Alarie	Pu	19		Partie réservée à la clientèle du commerce et partie en location à des professionnels (avocats) établis à proximité. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement permanent. Cause une déstructuration de la rue Bonaventure.
141	Le Platon	Société canadienne des postes	-	-		Aménagement adjacent du parc du Platon par la Ville de Trois-Rivières
SECTEUR 142 à 205 NORD-EST DE LA RUE LAVIOLETTE (PAROISSES N.-D.-DES-SEPT-ALL. ET SAINTE-CÉCILE)						
142	Rue Saint-Maurice	Église Notre-Dame-des-Sept-Allégreses	Pu	12		Aménagement paysagé de chaque côté.
143	Rue Saint-Maurice, de Saint-François-Xavier à Saint-Paul	Centre d'achats Super Carnaval	Pu	572	*	Bordure gazonnée, sans arbres. Seuls les coins de rues sont paysagés. Aménagement paysagé nettement insuffisant.
144	Angle des rues Saint-Maurice et Sainte-Ursule	Entreprise Saint-Louis & Frères Couvreur	-	-		

145	Rue Saint-François-Xavier, angle Saint-Martin	Centre de formation Saint-François-Xavier Commission scolaire de Trois-Rivières	Pu	101		Ancienne cour de récréation. À l'usage du personnel et de la clientèle étudiante. Blocs de ciment le long des rues Saint-François-Xavier et Saint-Martin. Aucun effort d'aménagement paysagé. Cet espace contribue largement à la dégradation visuelle du quartier. Cas problématique extrêmement préoccupant.
146	Angle des rues Saint-Maurice et Sainte-Angèle	Ville de Trois-Rivières	Pu	18		
147	705 rue Saint-Maurice, angle Sainte-Angèle	Station-service Garage Claude Langelier	-	-		
148	Rue Saint-Paul, près de Saint-Maurice	Ville de Trois-Rivières	Pu	22		Entretien négligé.
149	Rue Saint-Maurice, contigu à la voie ferrée	Complexe Saint-Maurice	Pu	100		Surface gravellée.
150	Rue Saint-Maurice, contigu à la voie ferrée	Regroupement des bingos de Trois-Rivières	Pu	189		Surface asphaltée. Prolongement du terrain précédent (n° 149).
151	Rue Laviolette	Séminaire Saint-Joseph	Pu	36		Accès réservé au personnel et aux visiteurs du séminaire et du musée Pierre-Boucher.
152	Entrée par la rue Saint-François-Xavier	Séminaire Saint-Joseph	Pu	80	*	Large bordure gazonnée avec arbres matures du côté de la rue Laviolette. Accès réservé au personnel et aux visiteurs du séminaire et de l'aréna Centre Marcotte.

153	800 rue Saint-François-Xavier	OMH, Résidence Roland-Vigneault	Pr	15	*	Bordure gazonnée. Ce terrain, contigu au suivant (n° 154), forme une trouée de la rue Saint-François-Xavier à la rue Sainte-Ursule.
154	Rue Sainte-Ursule	(non identifié)	Pr	26		Bordure gazonnée de chaque côté. Accès réservé aux locataires des logements voisins. Ce terrain, contigu au précédent (n° 153), forme une trouée de la rue Sainte-Ursule à la rue Saint-François-Xavier.
155	Rue Sainte-Ursule	Édifice à appartements	Pr	29	*	Haie d'arbustes, gazon et 8 arbres matures (dont 4 dans l'asphalte).
156	Rue Saint-François-Xavier	Manège militaire Ministère de la Défense nationale	-	-		Clôture de broche avec fils barbelés, inesthétique; petite bordure gazonnée.
157	Rue Sainte-Ursule	Ville de Trois-Rivières	Pu	11	*	Un arbre à chacune des extrémités; pavé uni.
158	Jouxtant le 835 rue Saint-Paul	(non identifié)	Pr	14		Clôture du côté de la ruelle et de la maison voisine.
159	Rue Saint-Paul, contigu au parc Lemire	École Saint-Paul Commission scolaire de Trois-Rivières	Pr	19	*	Bande gazonnée; clôture de broche. Accès réservé au personnel de l'établissement scolaire.
160	De la rue Saint-Paul à la rue Sainte-Cécile, angle Charlevoix	Salon funéraire J.D. Garneau	Pu	50	*	Bordure gazonnée avec 4 arbres, donnant sur les trois rues. Aménagement paysagé insuffisant.
161	De la rue Saint-Paul à la rue Sainte-Cécile	Oeuvre Les Artisans de Paix	Pu	20		
162	Rue Saint-Paul, face à la rue du Collège	OMH, Résidence Jacqueline-Pellerin	Pr	19	*	Bordure gazonnée avec arbres et clôture de broche.

163	Entre les rues Saint-Paul et Sainte-Cécile, angle Sainte-Geneviève	Centre de réadaptation Interval (ancienne école Sainte-Cécile)	Pr	18		Clôture de broche et 6 arbres matures du côté de la rue Saint-Paul; rien du côté de Sainte-Cécile. (Ancienne cour de récréation des élèves de l'école Sainte-Cécile).
164	Angle des rues Saint-Paul et Charlevoix	Caisse populaire industrielle	Pu	14		
165	Rue Saint-Paul	Ville de Trois-Rivières (Stationnement public)	Pu	55	*	Aménagement paysagé avec arbres; pavé uni.
166	Jouxtant le 715 rue Hertel	Édifices à appartements rue Hertel et rue Charlevoix	Pr	16		Bordure gazonnée du côté des édifices. Accès réservé aux locataires.
167	Rue Hertel	(face à l'édifice de l'ancienne Charbonnerie Albert H. Lacharité)	Pr	27		Aspect de terrain vague. Affiche «À vendre: 378-5896».
168	770 rue Hertel, face à la rue Charlevoix	Entreprise Albert H. Lacharité inc.	Pr	7		
169	Rue Hertel	Habitation jouxtant l'édifice de l'ancienne Charbonnerie Albert H. Lacharité	Pr	6		
170	Jouxtant le 649 rue Hertel, angle du Collège	(non identifié)	Pr	8		Accès réservé aux locataires.
171	Angle Laviolette et Sainte-Geneviève	Dépanneur Couche-Tard	-	-		
172	Jouxtant le 485 et le 509 rue Saint-François-Xavier, face à la rue des Commissaires	Édifice à appartements	Pr	5		
173	Angle des rue des Commissaires et Sainte-Angèle	Caisse populaire Sainte-Cécile	Pu	21		Seulement des poteaux de métal délimitant le terrain. Petit carré paysagé à l'angle de la ruelle et de la rue des Commissaires.

174	Rue Hertel	Papeterie Tripap	Pr	39		Aménagement paysagé nettement insuffisant.
175	Rue de Tonnancour	Annexe au palais de justice (Tribunal de la Jeunesse)	Pr	22	*	Bordure gazonnée; clôture avec chaîne, inesthétique. Accès réservé aux détenteurs de permis.
176	Rue Saint-François-Xavier, de la rue Hart à la rue de Tonnancour	Palais de justice Société Parc-Auto du Québec	Pu	128	*	Bordure gazonnée avec arbres. Stationnement à péage. Aménagement paysagé nettement insuffisant.
177	Jouxtant le 745 rue de Tonnancour	(non identifié)	Pr	10	*	Bande gazonnée de chaque côté, mince bordure gazonnée délimitant l'entrée.
178	Angle des rues des Commissaires et Sainte-Angèle	(non identifié)	Pr	13		
179	Nord-ouest du parc Sainte-Cécile, rue Saint-Paul	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée.
180	Angle des rues Saint-Paul et Hart	Édifice à logements (HLM)	Pr	4	*	Bordure gazonnée avec un arbre.
181	Angle des rues Saint-Paul et des Commissaires	(non identifié)	Pr	4		
182	Angle des rues Hertel et des Commissaires	(non identifié)	Pr	3		Affiche «Stationnement privé».
183	En face du parc Sainte-Cécile, rue Saint-Paul	OMH	Pr	16	*	Bordure gazonnée.
184	Angle des rues Hertel et des Commissaires	Papeterie Tripap	Pr	26		Bornes de ciment. Aménagement paysagé nettement insuffisant.

185	Rue Hertel	Papeterie Tripap	Pr	66		Mince bordure gazonnée. Accès réservé au personnel de la compagnie. Aménagement paysagé nettement insuffisant. Le nombre de cases de stationnement n'inclut pas celles situées le long de la voie ferrée, derrière les habitations, puisqu'elles sont non visibles de la rue Hertel.
186	Rue Saint-François-Xavier, de l'ancienne rue des Prisons à la rue Saint-Pierre	Édifice à bureaux Capitanal (Gouvernement du Québec) Société Parc-Auto du Québec 388-2244	Pu	165	*	Bordure gazonnée avec arbres matures. Aménagement paysagé nettement insuffisant. Accès limité (stationnement à péage): 140 cases réservées aux fonctionnaires et cases occupées par les visiteurs du Musée des arts et traditions populaires du Québec.
187	Angle des rues Saint-Pierre et Laviolette	Résidence Le Jardin (ancienne école Jardin de l'Enfance, des Filles de Jésus)	Pr	17	*	Large bordure gazonnée avec arbres matures; clôture de broche inesthétique. (Terrain qui servait autrefois de cour de récréation pour les élèves de l'école).
188	Jouxtant le 852 rue des Ursulines	Ancienne Galerie d'art Pierre Labrecque	Pr	5		
189	143, rue Saint-François-Xavier	Clinique podiatrique de la Mauricie	Pr	16	*	Belle clôture de fer avec arbre et arbrisseaux. Accès réservé à la clientèle (qui semble énorme...)
190	Rue Saint-Louis	Habitations populaires Desjardins	Pr	13	*	Deux colonnes de brique à l'entrée; partie avec arbrisseaux. Ce terrain de stationnement dévalorise visuellement la place d'Armes.
191	Jouxtant le 863 rue des Ursulines	Galerie Art 8	Pr	6		

192	Angle de la rue Saint-François-Xavier et de la terrasse Turcotte	Centre de bénévolat du Trois-Rivières Métropolitain (ancienne Unité sanitaire, ancien hôtel, ancienne résidence bourgeoise)	Pr	20	*	Deux colonnes de pierre à l'entrée. Belle clôture en fer du côté de la terrasse Turcotte et de la rue Saint-François-Xavier. Mur de brique le long de la ligne de profondeur. Manque d'arbres et absence d'arbustes et arbrisseaux qui pourraient masquer ce terrain.
193	Rue Saint-François-Xavier, près de l'angle Saint-Pierre	OMH, Résidence Marie-de-l'Incarnation	Pr	14	*	Bordure gazonnée.
194	Rue Sainte-Cécile, angle Hart	Ursulines de Trois-Rivières (Collège Marie-de-l'Incarnation)	Pr	96	*	Clôture de broche et large bordure gazonnée avec arbres (pins) qui masque complètement le stationnement de la rue Sainte-Cécile. Accès réservé au personnel de l'établissement scolaire.
195	Rue des Ursulines, angle Sainte-Cécile	Ursulines de Trois-Rivières (Collège Marie-de-l'Incarnation)	Pr	21	*	Entouré de larges bordures gazonnées avec arbres et d'une belle clôture en fer forgé. Accès réservé aux visiteurs du Collège Marie-de-l'Incarnation.
196	Jouxtant le 315 rue Saint-Paul	OMH	Pr	3	*	Bordure gazonnée de chaque côté.
197	Jouxtant le 265 rue Saint-Paul	OMH	Pr	10	*	Bordure gazonnée.
198	Jouxtant le 630-632 rue Saint-Benoît	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée avec arbre, donnant sur la rue Saint-Paul.
199	Rue Hertel, près de Hart	OMH	Pr	12	*	Bordure gazonnée de chaque côté de l'entrée.
200	En face du 265 rue Saint-Paul	OMH	Pr	12	*	Bordure gazonnée.

201	Jouxtant le 245 rue Hertel, face au parc Hertel	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée.
202	181 rue Hertel	OMH	Pr	4	*	Bordure gazonnée.
203	Rue Saint-Paul	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée donnant sur la rue Saint-Paul. Accès réservé aux locataires de l'OMH (100 à 106 rue Saint- Paul).
204	Rue Saint-Paul, près de l'angle des Ursulines	OMH	Pr	3	*	Bordure gazonnée avec 2 arbres, donnant sur la rue des Ursulines. Accès réservé aux locataires de l'OMH (100 à 106 rue Saint-Paul).
205	Angle des rues Hart et Hertel	(non identifié)	Pr	9		

ANNEXE 2

Carte de référence

SECTEUR 82 à 141		PAROISSE IMMA- CULÉE-CONCEPTION / CENTRE-VILLE				
82	Jouxtant le 725 rue des Volontaires	(non identifié)	Pr	5		
83	Jouxtant le 709 rue des Volontaires	(non identifié)	Pr	6		
84	Jouxtant le 1394 ue Saint-Denis, près de la côte LeJeune	(non identifié)	Pr	6		
85	Rues des Volontaires, Saint-Denis et Radisson	Crémerie de Trois-Rivières	-	-		
86	Jouxtant le 736 rue des Volontaires	(non identifié)	Pr	5		
87	Angle des rues Sainte-Marie et Bonaventure	Garage Trafik	-	-		
88	Jouxtant le 783 rue Bonaventure	Édifice à appartements 783 rue Bonaventure	Pr	11		Cases de stationnement à l'usage des locataires de l'immeuble et en location.
89	Angle des rues Sainte-Marie et Bonaventure	Édifice à appartements 800 rue Bonaventure	Pr	6		À l'usage des locataires. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent.

90	Angle des rues Sainte-Marie et Niverville	Gestions Thrace (791, rue Niverville)	Pr	16		Cases de stationnement en location : 691-2274. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perman- ent.
91	Rue Niverville, de la rue Sainte-Marie à la rue Sainte-Louise	Carrefour Niverville CHR T.-R., pavillon Sainte-Marie	Pr	25		Présence d'arbres matures mais sans paysagement. Clôture inesthétique.
92	Entre le 1139 et le 1153 rue Sainte-Marie	Terrain vacant.	Pr	8		Sert occasionnellement au stationnement.
93	Jouxtant le 719 rue Champflour	Clinique Pneumomédic	Pr	6		Clôture inesthétique. Accès réservé à la clientèle.
94	Rue Saint-Thomas, angle Champflour	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	89	*	Clôture esthétique et bordure d'arbrisseaux et d'arbres sur Champ- flour; clôture esthétique sur Saint-Thomas.
95	Rue Champflour, près de l'angle Sainte-Louise	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	8	*	Bordure paysagée. Accès réservé aux médecins et ambulances.
96	Rue Saint-Prosper	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	-	-		Zone de livraison.
97	Rue Sainte-Julie, en face du CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pu	200		Clôture de broche ines- thétique tout autour; mince bordure gazonnée sur Laviolette seule- ment. Accès réservé aux visiteurs de l'établis- sement.
98	Angle des rues Sainte-Julie et Saint-Prosper	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	27		Clôture inesthétique. Accès réservé au personnel de l'établis- sement.
99	Angle des rues Laviolette et Saint-Prosper	Commerce Fleur de soie	Pr	26		Accès réservé à la clientèle du commerce et cases en location .

100	Rue des Forges	Ville de Trois-Rivières	Pu	30		Stationnement à péage (parcomètres). Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement permanent. Cause une déstructuration de la rue des Forges. Cet espace, contigu au suivant (n° 101), cause une trouée qui va de la rue des Forges à la rue des Volontaires et dévalorise considérablement la belle maison voisine (574, des Forges, angle Saint-Olivier).
101	1386 rue Saint-Olivier, angle des Volontaires	Bureau de Comptabilité Saint-Louis	Pr	36		Espace complètement asphalté et démésuré pour la clientèle potentielle; cases sans doute en location. Cet espace, contigu au précédent (n° 100), cause une trouée qui va de la rue des Forges à la rue des Volontaires.
102	Jouxant le 647 rue Radisson	Dépanneur Épicerie Héroux enr.	Pr	4		Espace démésuré pour la clientèle potentielle; cases sans doute en location.
103	Rue Radisson	Conservatoire de musique (ancienne école Saint-Louis-de-Gonzague) Commission scolaire de Trois-Rivières	Pr	16	*	Bordure de verdure avec arbres; clôture de broche. Ancienne cour de récréation des élèves de l'école.
104	Rue Saint-Denis	(non identifié)	Pr	21		Affiche «Stationnement privé». Accès contrôlé (vignettes).
105	Jouxant le 608 rue Radisson	M. Lamothe 375-7766	Pr	16		Cases de stationnement en location.

106	Jouxtant le 608 rue Radisson	M. Lamothe 375-7766	Pr	13		Cases de stationnement en location. En continuité avec le terrain suivant (n° 107).
107	Jouxtant le 1252 rue Saint-Olivier	(non identifié)	Pr	10		En continuité avec le terrain précédent (n° 106).
108	601 rue Bonaventure	Édifice à bureaux des optométristes Morin & Dessureault	Pu	7		Terrain situé devant l'édifice. À l'usage de la clientèle.
109	Jouxtant le 616 rue Bonaventure	(non identifié)	Pr	20		Cases de stationnement en location (accès contrôlé par vignettes). Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent. Cause une déstructura- tion de la rue Bonaven- ture , de Saint-Olivier à Saint-Prosper.
110	Angle des rues Niverville et Saint-Olivier	Ville de Trois-Rivières (Stationnement public)	Pu	19	*	Stationnement à péage (parcomètres). Pavage uni et aménagement paysagé remarquable: tilleuls, cèdres et bancs.
111	De la rue Saint-Prosper à la rue Sainte-Genève	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph	Pr	170	*	Accès contrôlé; réservé à l'usage du personnel de l'institution. Clôture et bordure paysagée sur la rue Saint-Prosper seulement.
112	Jouxtant le 1048 rue Sainte-Genève	(non identifié)	Pr	9		Prolonge visuellement la déstructuration causée par le terrain voisin (n° 111 ci- dessus).
113	Angles des rues Laviolette, Sainte-Julie et Saint-Prosper	Bell Canada	Pr	35		Réservé à l'usage du personnel de l'entrepri- se.

114	Angle Laviolette et Sainte-Geneviève	Édifice à bureaux (Chirurgivision, etc.)	Pu	20	*	Belle clôture et aménagement paysagé.
115	Jouxtant le 550 rue des Forges	Commerce Benoît Marchand Machinerie	Pr	3		
116	Jouxtant le 407 rue Saint-Olivier	Bureau de Comptabilité Saint-Louis enr. (situé en face)	Pr	8		
117	Rue des Volontaires	Salon funéraire Rousseau & Frères	Pu	51		
118	Jouxtant le 497 rue Radisson	Auberge La Flotille	Pu	4		
119	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	16		
120	Angle des rues Royale et des Volontaires	Édifice à bureaux Place Royale	Pu	27	*	Bordure paysagée.
121	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	39		Accès réservé au personnel de la Caisse populaire de Trois- Rivières (rue Royale). Cet espace, contigu au n° 125, cause une trouée qui va de la rue Radisson à la rue Bona- venture.
122	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	7		Aspect de terrain vague. Lieu de dépôt à neige en hiver. Terrain à vendre. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent.
123	Rue Radisson	(non identifié)	Pr	15		Accès réservé au per- sonnel de l'entreprise Axa Boréal Assurances (1350 rue Royale). Terrain à vendre.

124	Rue Royale, de Radisson à Bonaventure.	Caisse populaire de Trois-Rivières	Pu	30	*	Bordure paysagée du côté donnant sur la rue Royale. Accès réservé au personnel et aux clients de l'établissement, mais généralement sans contrôle.
125	Rue Bonaventure	Bar-café-terrasse Le Bistro	Pu	28	*	Clôture et boîtes à fleurs. Cases de stationnement réservées durant le jour. Cet espace, contigu au n° 121, cause une trouée qui va de la rue Bonaventure à la rue Radisson.
126	506 rue Bonaventure	Groupe Medi-Ressources	Pu	7	*	Petite bordure. Terrain devant l'édifice.
127	490 rue Bonaventure	Clinique de chirurgie esthétique	Pu	6	*	Petite bordure. Terrain devant l'édifice.
128	466 rue Bonaventure	Gîte du Petit couvent et Centre de santé Pauline Gagnon	Pu	12	*	Lisière paysagée; bel aménagement.
129	Rue Bonaventure	Banque Hong Kong du Canada	Pu	10		
130	Rue Sainte-Genève, de Niverville à Sainte-Julie	CHR T.-R., pavillon Saint-Joseph ou/et Édifice à appartements Place du Centre	Pu	75		Stationnement à péage. Divers types de clôtures (bois, broche, fer) tout autour et qui donnent sur les cours arrières des résidences avoisinantes. Sur Niverville: cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incendie, un terrain de stationnement permanent.
131	Rue Royale, près de l'angle Niverville	Locataires de l'édifice à appartements du 1100 rue Royale	Pr	6		

132	Rue Laviolette, entre Royale et Sainte-Geneviève	Édifice à appartements Place du Centre	Pr	24	*	Aménagement paysagé (lisière d'arbrisseaux).
133	Entre l'ancienne rue de l'Évêque et la rue Hart, de la rue de la Cathédrale jusqu'à la rue Bonaventure	Évêché de Trois-Rivières et paroisse de l'Immaculée-Conception	Pr	40	*	Belle clôture de fer avec colonnes de pierre et espace vert avec arbres sur terrain de la Ville donnant sur Hart. Large bordure gazonnée sur Bonaventure.
134	Rue de la Cathédrale	Centre diocésain Monseigneur-Pelletier	Pr	19		Clôture de broche inesthétique.
135	Rue de la Cathédrale	Restaurant Le Four à bois	Pu	12		
136	Rue Radisson, joutant un édifice des anciennes «Terrasses du Platon»	(non identifié)	Pr	9		
137	Joutant l'édifice Ameau, rue Radisson	Terrain de l'édifice à bureaux Ginette Bourque (135-137 rue Radisson), incendié	Pr	18	*	Mince bordure (1,5 pied) avec belle clôture. Cases de stationnement en location . Surveil- lance par caméra. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu, après un incendie, un terrain de stationnement perma- nent. Cause une destructu- ration de la rue Radis- son Sud.
138	Angle des rues Notre-Dame et Bonaventure	Restaurant L'Ambiance et bar Le Cabarin	Pu	24	*	Coin de rue paysagé. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement perma- nent. Cause une destructura- tion de la rue Bonaven- ture.
139	Rue Hart	Auberge des Gouverneurs	Pu	28		

140	Rue Bonaventure, près de l'angle Notre-Dame	Commerce Bijouterie Alarie	Pu	19		Partie réservée à la clientèle du commerce et partie en location à des professionnels (avocats) établis à proximité. Cas flagrant de terrain anciennement bâti et devenu un terrain de stationnement permanent. Cause une déstructuration de la rue Bonaventure.
141	Le Platon	Société canadienne des postes	-	-		Aménagement adjacent du parc du Platon par la Ville de Trois-Rivières
SECTEUR 142 à 205 NORD-EST DE LA RUE LAVIOLETTE (PAROISSES N.-D.-DES-SEPT-ALL. ET SAINTE-CÉCILE)						
142	Rue Saint-Maurice	Église Notre-Dame-des-Sept-Allégresses	Pu	12		Aménagement paysagé de chaque côté.
143	Rue Saint-Maurice, de Saint-François-Xavier à Saint-Paul	Centre d'achats Super Carnaval	Pu	572	*	Bordure gazonnée, sans arbres. Seuls les coins de rues sont paysagés. Aménagement paysagé nettement insuffisant.
144	Angle des rues Saint-Maurice et Sainte-Ursule	Entreprise Saint-Louis & Frères Couvreur	-	-		

145	Rue Saint-François-Xavier, angle Saint-Martin	Centre de formation Saint-François-Xavier Commission scolaire de Trois-Rivières	Pu	101		Ancienne cour de récréation. À l'usage du personnel et de la clientèle étudiante. Blocs de ciment le long des rues Saint-François-Xavier et Saint-Martin. Aucun effort d'aménagement paysagé. Cet espace contribue largement à la dégradation visuelle du quartier. Cas problématique extrêmement préoccupant.
146	Angle des rues Saint-Maurice et Sainte-Angèle	Ville de Trois-Rivières	Pu	18		
147	705 rue Saint-Maurice, angle Sainte-Angèle	Station-service Garage Claude Langelier	-	-		
148	Rue Saint-Paul, près de Saint-Maurice	Ville de Trois-Rivières	Pu	22		Entretien négligé.
149	Rue Saint-Maurice, contigu à la voie ferrée	Complexe Saint-Maurice	Pu	100		Surface gravelée.
150	Rue Saint-Maurice, contigu à la voie ferrée	Regroupement des bingos de Trois-Rivières	Pu	189		Surface asphaltée. Prolongement du terrain précédent (n° 149).
151	Rue Laviolette	Séminaire Saint-Joseph	Pu	36		Accès réservé au personnel et aux visiteurs du séminaire et du musée Pierre-Boucher.
152	Entrée par la rue Saint-François-Xavier	Séminaire Saint-Joseph	Pu	80	*	Large bordure gazonnée avec arbres matures du côté de la rue Laviolette. Accès réservé au personnel et aux visiteurs du séminaire et de l'aréna Centre Marcotte.

153	800 rue Saint-François-Xavier	OMH, Résidence Roland-Vigneault	Pr	15	*	Bordure gazonnée. Ce terrain, contigu au suivant (n° 154), forme une trouée de la rue Saint-François-Xavier à la rue Sainte-Ursule.
154	Rue Sainte-Ursule	(non identifié)	Pr	26		Bordure gazonnée de chaque côté. Accès réservé aux locataires des logements voisins. Ce terrain, contigu au précédent (n° 153), forme une trouée de la rue Sainte-Ursule à la rue Saint-François-Xavier.
155	Rue Sainte-Ursule	Édifice à appartements	Pr	29	*	Haie d'arbustes, gazon et 8 arbres matures (dont 4 dans l'asphalte).
156	Rue Saint-François-Xavier	Manège militaire Ministère de la Défense nationale	-	-		Clôture de broche avec fils barbelés, inesthétique; petite bordure gazonnée.
157	Rue Sainte-Ursule	Ville de Trois-Rivières	Pu	11	*	Un arbre à chacune des extrémités; pavé uni.
158	Jouxtant le 835 rue Saint-Paul	(non identifié)	Pr	14		Clôture du côté de la ruelle et de la maison voisine.
159	Rue Saint-Paul, contigu au parc Lemire	École Saint-Paul Commission scolaire de Trois-Rivières	Pr	19	*	Bande gazonnée; clôture de broche. Accès réservé au personnel de l'établissement scolaire.
160	De la rue Saint-Paul à la rue Sainte-Cécile, angle Charlevoix	Salon funéraire J.D. Garneau	Pu	50	*	Bordure gazonnée avec 4 arbres, donnant sur les trois rues. Aménagement paysagé insuffisant.
161	De la rue Saint-Paul à la rue Sainte-Cécile	Oeuvre Les Artisans de Paix	Pu	20		
162	Rue Saint-Paul, face à la rue du Collège	OMH, Résidence Jacqueline-Pellerin	Pr	19	*	Bordure gazonnée avec arbres et clôture de broche.

163	Entre les rues Saint-Paul et Sainte-Cécile, angle Sainte-Genève	Centre de réadaptation Interval (ancienne école Sainte-Cécile)	Pr	18		Clôture de broche et 6 arbres matures du côté de la rue Saint-Paul; rien du côté de Sainte-Cécile. (Ancienne cour de récréation des élèves de l'école Sainte-Cécile).
164	Angle des rues Saint-Paul et Charlevoix	Caisse populaire industrielle	Pu	14		
165	Rue Saint-Paul	Ville de Trois-Rivières (Stationnement public)	Pu	55	*	Aménagement paysagé avec arbres; pavé uni.
166	Jouxtant le 715 rue Hertel	Édifices à appartements rue Hertel et rue Charlevoix	Pr	16		Bordure gazonnée du côté des édifices. Accès réservé aux locataires.
167	Rue Hertel	(face à l'édifice de l'ancienne Charbonnerie Albert H. Lacharité)	Pr	27		Aspect de terrain vague. Affiche «À vendre: 378-5896».
168	770 rue Hertel, face à la rue Charlevoix	Entreprise Albert H. Lacharité inc.	Pr	7		
169	Rue Hertel	Habitation jouxtant l'édifice de l'ancienne Charbonnerie Albert H. Lacharité	Pr	6		
170	Jouxtant le 649 rue Hertel, angle du Collège	(non identifié)	Pr	8		Accès réservé aux locataires.
171	Angle Laviolette et Sainte-Genève	Dépanneur Couche-Tard	-	-		
172	Jouxtant le 485 et le 509 rue Saint-François-Xavier, face à la rue des Commissaires	Édifice à appartements	Pr	5		
173	Angle des rue des Commissaires et Sainte-Angèle	Caisse populaire Sainte-Cécile	Pu	21		Seulement des poteaux de métal délimitant le terrain. Petit carré paysagé à l'angle de la ruelle et de la rue des Commissaires.

174	Rue Hertel	Papeterie Tripap	Pr	39		Aménagement paysagé nettement insuffisant.
175	Rue de Tonnancour	Annexe au palais de justice (Tribunal de la Jeunesse)	Pr	22	*	Bordure gazonnée; clôture avec chaîne, inesthétique. Accès réservé aux détenteurs de permis.
176	Rue Saint-François-Xavier, de la rue Hart à la rue de Tonnancour	Palais de justice Société Parc-Auto du Québec	Pu	128	*	Bordure gazonnée avec arbres. Stationnement à péage. Aménagement paysagé nettement insuffisant.
177	Jouxtant le 745 rue de Tonnancour	(non identifié)	Pr	10	*	Bande gazonnée de chaque côté, mince bordure gazonnée délimitant l'entrée.
178	Angle des rues des Commissaires et Sainte-Angèle	(non identifié)	Pr	13		
179	Nord-ouest du parc Sainte-Cécile, rue Saint-Paul	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée.
180	Angle des rues Saint-Paul et Hart	Édifice à logements (HLM)	Pr	4	*	Bordure gazonnée avec un arbre.
181	Angle des rues Saint-Paul et des Commissaires	(non identifié)	Pr	4		
182	Angle des rues Hertel et des Commissaires	(non identifié)	Pr	3		Affiche «Stationnement privé».
183	En face du parc Sainte-Cécile, rue Saint-Paul	OMH	Pr	16	*	Bordure gazonnée.
184	Angle des rues Hertel et des Commissaires	Papeterie Tripap	Pr	26		Bornes de ciment. Aménagement paysagé nettement insuffisant.

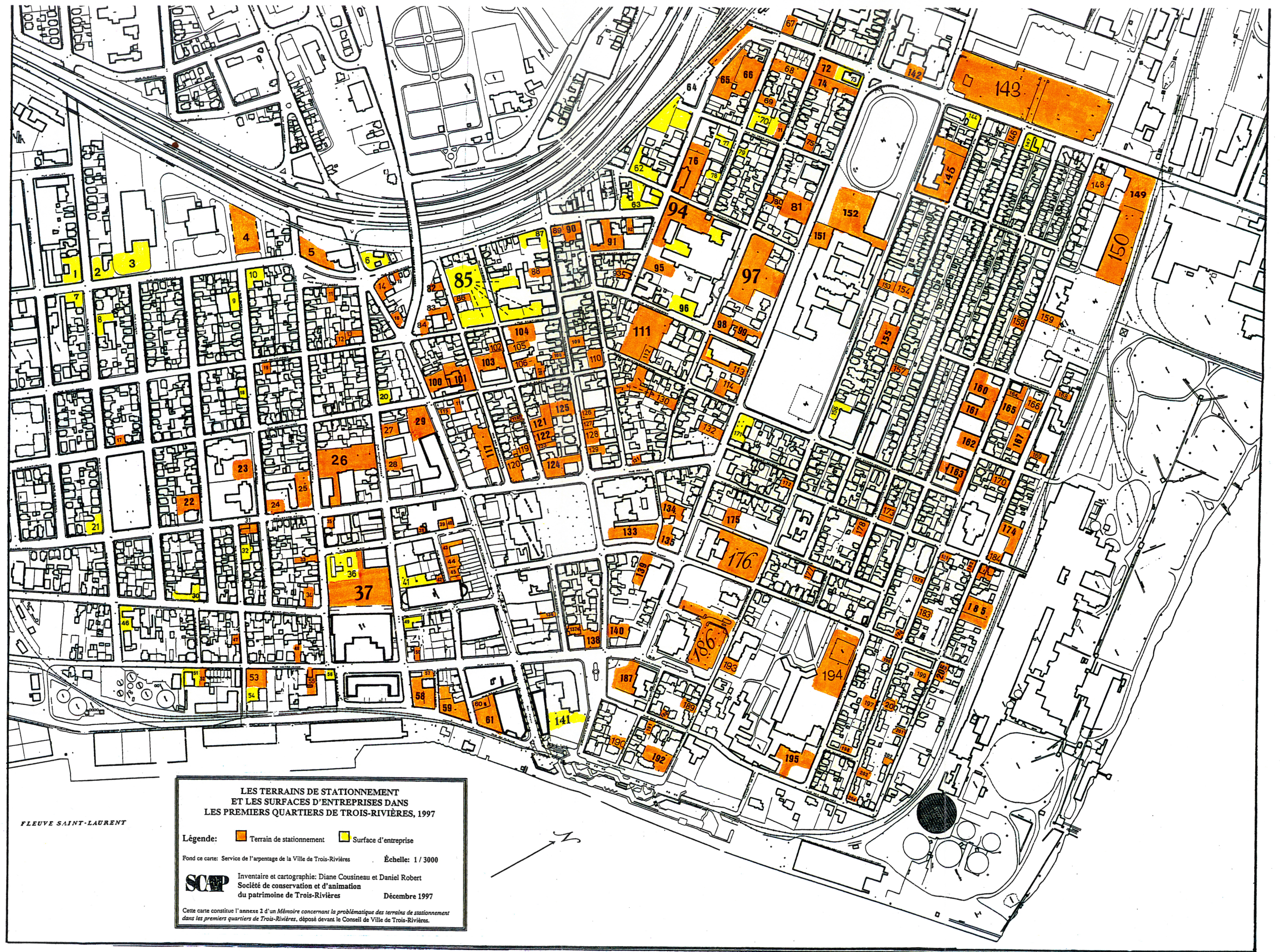
185	Rue Hertel	Papeterie Tripap	Pr	66		Mince bordure gazonnée. Accès réservé au personnel de la compagnie. Aménagement paysagé nettement insuffisant. Le nombre de cases de stationnement n'inclut pas celles situées le long de la voie ferrée, derrière les habitations, puisqu'elles sont non visibles de la rue Hertel.
186	Rue Saint-François-Xavier, de l'ancienne rue des Prisons à la rue Saint-Pierre	Édifice à bureaux Capitanal (Gouvernement du Québec) Société Parc-Auto du Québec 388-2244	Pu	165	*	Bordure gazonnée avec arbres matures. Aménagement paysagé nettement insuffisant. Accès limité (stationnement à péage): 140 cases réservées aux fonctionnaires et cases occupées par les visiteurs du Musée des arts et traditions populaires du Québec.
187	Angle des rues Saint-Pierre et Laviolette	Résidence Le Jardin (ancienne école Jardin de l'Enfance, des Filles de Jésus)	Pr	17	*	Large bordure gazonnée avec arbres matures; clôture de broche inesthétique. (Terrain qui servait autrefois de cour de récréation pour les élèves de l'école).
188	Joutant le 852 rue des Ursulines	Ancienne Galerie d'art Pierre Labrecque	Pr	5		
189	143, rue Saint-François-Xavier	Clinique podiatrique de la Mauricie	Pr	16	*	Belle clôture de fer avec arbre et arbrisseaux. Accès réservé à la clientèle (qui semble énorme...)
190	Rue Saint-Louis	Habitations populaires Desjardins	Pr	13	*	Deux colonnes de brique à l'entrée; partie avec arbrisseaux. Ce terrain de stationnement dévalorise visuellement la place d'Armes.
191	Joutant le 863 rue des Ursulines	Galerie Art 8	Pr	6		

192	Angle de la rue Saint-François-Xavier et de la terrasse Turcotte	Centre de bénévolat du Trois-Rivières Métropolitain (ancienne Unité sanitaire, ancien hôtel, ancienne résidence bourgeoise)	Pr	20	*	Deux colonnes de pierre à l'entrée. Belle clôture en fer du côté de la terrasse Turcotte et de la rue Saint-François-Xavier. Mur de brique le long de la ligne de profondeur. Manque d'arbres et absence d'arbustes et arbrisseaux qui pourraient masquer ce terrain.
193	Rue Saint-François-Xavier, près de l'angle Saint-Pierre	OMH, Résidence Marie-de-l'Incarnation	Pr	14	*	Bordure gazonnée.
194	Rue Sainte-Cécile, angle Hart	Ursulines de Trois-Rivières (Collège Marie-de-l'Incarnation)	Pr	96	*	Clôture de broche et large bordure gazonnée avec arbres (pins) qui masque complètement le stationnement de la rue Sainte-Cécile. Accès réservé au personnel de l'établissement scolaire.
195	Rue des Ursulines, angle Sainte-Cécile	Ursulines de Trois-Rivières (Collège Marie-de-l'Incarnation)	Pr	21	*	Entouré de larges bordures gazonnées avec arbres et d'une belle clôture en fer forgé. Accès réservé aux visiteurs du Collège Marie-de-l'Incarnation.
196	Jouxtant le 315 rue Saint-Paul	OMH	Pr	3	*	Bordure gazonnée de chaque côté.
197	Jouxtant le 265 rue Saint-Paul	OMH	Pr	10	*	Bordure gazonnée.
198	Jouxtant le 630-632 rue Saint-Benoît	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée avec arbre, donnant sur la rue Saint-Paul.
199	Rue Hertel, près de Hart	OMH	Pr	12	*	Bordure gazonnée de chaque côté de l'entrée.
200	En face du 265 rue Saint-Paul	OMH	Pr	12	*	Bordure gazonnée.

201	Jouxtant le 245 rue Hertel, face au parc Hertel	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée.
202	181 rue Hertel	OMH	Pr	4	*	Bordure gazonnée.
203	Rue Saint-Paul	OMH	Pr	6	*	Bordure gazonnée donnant sur la rue Saint-Paul. Accès réservé aux locataires de l'OMH (100 à 106 rue Saint- Paul).
204	Rue Saint-Paul, près de l'angle des Ursulines	OMH	Pr	3	*	Bordure gazonnée avec 2 arbres, donnant sur la rue des Ursulines. Accès réservé aux locataires de l'OMH (100 à 106 rue Saint-Paul).
205	Angle des rues Hart et Hertel	(non identifié)	Pr	9		

ANNEXE 2

Carte de référence



FLEUVE SAINT-LAURENT

LES TERRAINS DE STATIONNEMENT
ET LES SURFACES D'ENTREPRISES DANS
LES PREMIERS QUARTIERS DE TROIS-RIVIÈRES, 1997

Légende: ■ Terrain de stationnement ■ Surface d'entreprise

Fond de carte: Service de l'arpentage de la Ville de Trois-Rivières

Échelle: 1 / 3000



Inventaire et cartographie: Diane Cousineau et Daniel Robert
Société de conservation et d'animation
du patrimoine de Trois-Rivières

Décembre 1997

Cette carte constitue l'annexe 2 d'un Mémoire concernant la problématique des terrains de stationnement
dans les premiers quartiers de Trois-Rivières, déposé devant le Conseil de Ville de Trois-Rivières.